

LA JUSTICE

"DIEU ET MON DROIT"

JEUDI, 28 JANVIER 1886.

Adresse: LA JUSTICE, QUÉBEC.

RÉDIGÉ EN COLLABORATION.

ABONNEMENT. Un an \$3.00 Six mois 1.50 Hebdomadaire 50

ANNONCES. 1ère insertion... 10 cents la ligne 2e " " " " 6 " " " " A long terme: Conditions libérales. G. LEMAY, Secrétaire de la Rédaction.

LA JUSTICE QUÉBEC, 28 JANVIER 1886.

LE "MAIL."

L'organe en chef des ministres, le Mail, qui s'est fait insulteur et provocateur de la race française au pays, nous fait l'honneur de s'occuper de nous. Il est regrettable qu'il ne compare pas plus notre langue que les ministres du Sénat. S'il parvient à faire traduire correctement les lignes qui suivent, il saura, une bonne fois, que toutes ses bravades ne nous émeuvent pas. Les Canadiens-français, abandonnés par la France, étaient encore assez forts pour obtenir un traité de l'oligarchie à vainement essayé depuis d'enfreindre. Livrés, sans secours extérieurs, à leurs propres ressources, nos pères ont victorieusement triomphé, par des luttes constitutionnelles, de l'oppression systématique des gouvernements militaires soutenus par de nombreux bataillons. Ils ont fait plus encore. C'est à eux, à tous ces preux chevaliers issus des héros français, que le drapeau anglais doit flotter aujourd'hui dans l'Amérique du Nord. Quelques uns d'eux ont payé leur aulace de leur vie, mais c'est presque toujours le martyre qui assure la liberté et le bonheur des peuples. Les méprisants longtemp, devront leur force à l'échafaud de Riel. Il n'était ni un héros, ni un conquérant, mais il combattait pour la cause des siens, et les ministres en ont fait un martyr politique. Il n'y a pas de peuple civilisé au monde qui puisse mépriser de justes réclamations, quand elles reçoivent une sanction aussi solennelle. Le peuple de la Puissance, malgré le fanatisme du Mail, se fera le vengeur des mépris, redressera leurs torts, réparera les injures qu'ils ont subies. Ce sera la majorité anglaise même qui le fera. Car le Mail se trompe, s'il croit étouffer au cœur des anglais de la Puissance les sentiments de justice qui y existent. Tous ses efforts pour servir ses maîtres aboutiront à une défaite humiliante pour son parti.

Quant à nous, habitués à lutter, nous comprenons d'instinct les besoins des minorités, et nous réclamons justice pour les faibles aussi bien que pour les forts, sans craindre des menaces insensées de la presse de Sir John. Nous sommes un million et demi dans la Puissance, et nous ne craignons pas plus d'affirmer nos droits que nos pères l'ont craint quand ils étaient 60,000. Nous les connaissons, du reste, ces fanfarons des grands batailleurs de plume, de ces pondeurs de pupitre. Que le Mail nous en croie, et qu'il change de ton: il ne fait que se rendre ridicule. Il est impuissant à enlever à notre clerge, à nos institutions leurs privilèges garantis par la Constitution; notre code et nos lois peuvent subir sa jalousie sans danger. Par ses injures, il a prouvé la mesquinerie et l'étroitesse de ses vues, et nous a forcés de le répudier. Il verra bientôt que ce n'est pas nous qui avons à y perdre.

Nous lui répétons que son maître, Sir John, n'est plus acceptable pour nous parce qu'il ne nous traite plus avec la justice égale que nous avions droit d'attendre de lui. Au mépris de ses promesses solennelles, il a voulu enlever aux provinces et transférer à Ottawa la législation sur le mariage; il nous prive d'un orateur français; il ne nous nomme au Sénat que des ministres qui ne comprennent pas le français; il ne nous donne pas le nombre de sénateurs ni d'employés auxquels nous avons droit; il a refusé un traité de commerce avec la France; il laisse acaparer le Nord-Ouest par des étrangers; il conduit la législation au point de vue de l'union-législative. Pour couronner le tout, il a pondé Riel parce que Riel était français, car telle était la raison qui poussait les orangistes à demander sa tête. Il nous a préféré les orangistes: qu'il s'arrange avec eux.

Voilà ce que nous pensons; la Constitution nous permet de le dire et nous le disons. Le Mail ne la comprend cette Constitution, toute anglaise qu'elle soit, que lorsqu'elle fait son affaire.

Nous prenons la minorité anglaise de cette province à témoin de notre justice envers elle. Nous avons le droit d'exiger, de la majorité d'Ottawa, la même justice envers nous. Si nous étions impuissants à l'obtenir, c'est que la Confédération aurait été pour nous une ombre. Mais nous croyons que toi n'est pas le cas, et que la Constitution et le jeu des partis nous donneront la protection et la force nécessaires pour faire respecter nos droits. Nous ne reprochons pas aux autres provinces leurs privilèges, leurs richesses, les avantages qu'elles tirent de l'état de choses actuel; nous ne les menaçons pas dans ce qu'elles ont de plus cher; mais nous voulons justice aussi pour nous et nous l'aurons, tôt ou tard.

A NOS CONFÈRES Prière d'échanger.

NOTRE JOURNAL.

Le succès de "La Justice" est sans précédents dans les annales du journalisme. Nos listes d'abonnés se couvrent chaque jour de noms nouveaux. A peine fondée depuis quelques jours, La Justice a déjà un tirage de près de trois mille numéros, ce qui pourtant suffit à peine aux demandes. Nous ne disons pas cela comme réclame, mais pour démontrer combien est profonde l'erreur de ceux qui croient qu'il n'y a pas d'opinion publique en cette province.

Nous ne nous attribuons pas personnellement du reste ce succès. Le besoin d'un journal conservateur vraiment indépendant, devenant un point de ralliement pour les vrais amis de leur pays, l'espoir de rendre la province libre des étreintes de parti qui l'assouviennent tout cela a contribué à l'accueil bienveillant que l'on a fait à La Justice.

Nous prions les annonceurs de profiter de la grande circulation de notre journal.

Nous désirons remercier publiquement tous les citoyens éminents qui nous ont écrit pour nous féliciter et nous encourager. Les lettres de ce genre que nous avons reçues se chiffrent par centaines. Il va s'en dire que la rédaction du journal est dans l'impossibilité de répondre à chacune en particulier. Nos bienveillants amis voudront bien croire cependant que leurs lettres n'ont pas été ignorées. Au contraire, tous ces témoignages d'estime nous sont précieux et nous en avons préparé une file spéciale que nous allons faire relier pour garder dans les bureaux de la rédaction. Nous pourrions ainsi de temps à autre, y aller remettre notre courage, et plus tard, nous les transmettrons à ceux qui après nous, prendront la direction de La Justice, comme un héritage sacré qu'ils devront conserver et qui leur rappellera que le journalisme ne doit jamais être servile comme il l'est de nos jours en maints endroits.

Nous ne pouvons résister au plaisir de publier des extraits de quelques-unes de ces lettres malgré leur caractère intime.

En voici une entre autres que nous adresser un des hommes les plus éminents de ce district.

22 Janvier 1886.

Messieurs les directeurs de La Justice. "Courage pour combattre à outrance les ministres. Continuez à frapper fort et dur. Les vrais patriotes vous en sauront gré; il ne faut pas avoir le moindre sentiment de "patriotisme, ni une seule goutte de sang français dans les veines pour approuver la hideuse pendaison de Riel et ne pas s'indigner contre la plume de ceux qui écrivent pour laver nos torts ministres Canadiens, qui ont perdu toute la confiance que les gens sérieux repo-aient en eux."

"Vous trouverez ci-inclus le prix de mon abonnement et je vous prie d'être assez bon de me faire tenir un reçu."

"Je demeure avec considération, Messieurs, Votre très-humble serviteur."

Cette lettre vient d'un citoyen dont le conservatisme pur et dévoué a toujours été le même depuis quarante ans.

A ce témoignage, nous désirons ajouter celui d'un de nos amis de Montréal, qui ne se m'le pas de politique active, mais qui a toujours été un conservateur dévoué, et dont la famille a de père en fils hérité des traditions conservatrices les plus pures. —Voici quelques-uns des extraits de la lettre qu'il nous adresse. "Montréal janvier 1886.

"Vraiment, vous avez publié un programme superbe et des articles d'une force peu commune. J'ai particulièrement admiré les articles où vous battez en brèche l'esprit de parti.—Vous avez touché la véritable plaie de notre politique, la cause de notre faiblesse, la source de toutes les défaillances. L'esprit de parti dévore tout, absorbe tout."

"L'exécution de Louis Riel est un acte odieux, un holocauste à la haine orangiste. Qu'importe, il ne faudrait rien dire, il faudrait s'incliner et saluer, de crainte que le parti libéral ne trouve son avantage dans l'expression libre du sentiment populaire et national."

"Sir John mène sourdement la confédération, il bâte en brèche l'autonomie provinciale. Il oublie tronc et à années d'appui et d'encouragement qu'il a reçu de la province de Québec. Il forme l'oreille aux supplications de quinze cent mille Canadiens-français et cependant il faudrait toujours être à quatre pattes les canadiens. Attendu que c'est Sir John qui distribue les places, qui préside à la crèche, il ne faut pas perdre sa part de distribution! Si ce système doit être maintenu, s'il faut toujours et quand même approuver parce que c'est le parti

qui l'a voulu, on a raison de dire que nous sommes taillables et corvéables à merci. Mais Dieu merci! Il y a encore des Canadiens qui comprennent mieux le rôle que nous devons remplir. Ceux-là passent peut-être pour des naïfs aux yeux des chercheurs de places et des âmes vénales qui se mettent sur le marché. Mais, ils comprennent qu'ils remplissent un devoir sacré et la voix de leur conscience, l'approbation des hommes honnêtes et indépendants doivent suffire à maintenir leur courage et leur patriotisme. Ceux qui viennent d'entreprendre la publication de La Justice sont au nombre de ces canadiens, francs et sans dol qui entreprennent une tâche ingrate qui vous réserve sans doute beaucoup de déceptions et bien des déboires, mais vous travaillez pour une noble cause."

Ne faiblissez pas dans vos résolutions! Marchez droit votre chemin et soyez sûrs que la partie saine de la population vous accorde sans ménagement ses sympathies et un appui cordial.

Tant qu'à moi, je forme des vœux pour votre succès et même si le temps m'en donne le loisir, je me permettrais de vous donner un petit coup de main, heureux si mes faibles efforts peuvent accorder un pâle rayon de lumière dans quelque coin obscur.

Bien à vous. Une autre de ces lettres venant aussi d'un franc conservateur nous a été bien agréable.

16 janvier, 1886.

Messieurs,

"Voici donc La Justice vengeresse, saluons la avec tous les nobles cœurs qui ne veulent pas se laisser avachir par le terrible esprit de parti. Je n'ai pas le plaisir de vous connaître tous personnellement, mais il me semble que l'apparition de La Justice a créé entre vous et moi un de ces liens d'affection sacrée qui ne se peuvent rompre."

"Je suis, comme vous tous, je crois, un de ces conservateurs fidèles dont le dévouement n'a jamais fait défaut. Vous ne sauriez croire ce qu'il m'en coûte d'abandonner des chefs devenus indignes de nous."

"L'un deux, surtout ce cher Chapleau, a toujours eu mon admiration passionnée. Quand il parlait sa chaude éloquence m'allait droit au cœur et malgré les fautes qu'il a commises, je crois que je l'aurais suivi au bout du monde, je ne vous demande qu'une chose. Il faut sans doute que vous le combattiez comme les autres, puisque l'inter-national l'exige. Mais, j'espère que vous ne trahirez pas son nom dans la boue. Le ton digne et relevé de votre journal m'en est du reste un garant."

"Sir Hector Langevin aussi, est un de nos anciens, et c'est le successeur du Grand Cartier."

"Quant à Caron, ce renégat politique, clouez au pilori son insupportable personnalité."

"Je laisse courir ma plume, comme mon cœur le guide."

"Dans tous les cas, si mes suggestions ne sont pas bonnes, j'y renoncerais facilement, et si vous croyez devoir adopter une autre ligne de conduite dans l'intérêt de la grande cause, vous pourrez quand même me compter au nombre de ceux qui vous suivront dans la grande tâche que vous avez entreprise."

"Votre bien dévoué,"

Nous pourrions couvrir cinq à six numéros de notre journal, avec les lettres d'encouragement que nous avons reçues ainsi. Inutile de dire qu'elle ne peuvent que nous affermir dans la voie que nous nous sommes tracée."

Deux nouveaux diocèses.

Comme nous l'avons annoncé déjà, le Concile provincial des évêques se réunira à Québec le 30 mai prochain. On y décidera l'érection de deux nouveaux diocèses qui seraient, paraît-il, détachés de l'archidiocèse de Québec: l'un serait le diocèse de Ste-Anne de la Pocatière, l'autre celui de St. Joseph de la Beauce. Nous connaissons déjà trois noms de titulaires de ces nouveaux diocèses. Mais par déférence pour les autorités ecclésiastiques, nous ne donnerons ces noms que lorsque la décision pontificale nous sera officiellement parvenue."

Le Manitoaba.

Le pauvre Nana Sahib a été assez maltraité par le typo, pour que nous ne passions sous silence le dernier acte de cruauté commis à son égard en le montrant au public, "sans dessous dessous, sans devant derrière," après cela, on doit se demander, mais qui lui reste-t-il? sans doute ce phénomène a mis le typo sans dessous dessous."

A NOS MINISTRES.

COMBIEN DE TEMPS ENCORE LES MALHEUREUX METIS VONT-ILS LANGUIR AU PENITENCIER? LA MORT DE RIEL N'AT-ELLE PAS SATISFAIT TOUTES LES HAINES? LA VENGEANCE ORANGISTE N'EST-ELLE PAS ASSOUVIE?

Nous demandons leur grâce au nom de la civilisation et de l'humanité chrétienne, au nom de leurs femmes et de leurs enfants, et nous la demanderons ainsi chaque jour, jusqu'à ce qu'elle soit accordée ou que tout espoir soit perdu."

Le Quotidien reproduit l'entrefilet que nous avons publié à propos du secrétaire de l'Instruction publique et l'accompagne d'un article dans le cours duquel il déclare partager entièrement nos vues sur ce sujet important. Quand l'élection de Lothinière sera terminée, nous réitérerons au gouvernement la demande que nous avons faite.

Le patron des journalistes.

La Saint François de Sales est la fête des journalistes. On se rappelle qu'en 1878 sur la demande d'un certain nombre de journalistes français et italiens, le Pape Pie IX a proclamé St-François de Sales Patron des journalistes afin que dans leurs disputes, ils conservent toujours cet esprit de douceur et de charité qui distinguait ce grand saint.

Encore cette lettre.

Nous regrettons excessivement tous les efforts faits pour tirer des lettres du Rév. Père André des conclusions qu'elles ne portent point, et qui, s'il n'y a pas de mauvaise foi, ne peuvent s'expliquer que par l'ignorance des lieux ou l'oubli des dates.

Par exemple, la lettre du Rév. Père André à Riel, qui vient d'être publiée, n'insinue même pas ce que lui fait dire Le Nouvelliste du 11 courant: " que Riel a été invité par " ce missionnaire à se placer à la tête " des Métis."

Riel était à Batoche, et on l'invitait à venir à Prince-Albert, non à Saint-Albert comme disent des journaux, voilà tout.

Que l'on n'oublie pas non plus que le Père André ne connaissait pas Riel: il ne l'avait jamais vu avant son arrivée à Batoche, en 1884.

Autre preuve que l'on oublie les dates dans ces discussions, voilà que Le Nouvelliste s'écrie: " Le ministre de la milice aurait-il été justifiable au début de la " rébellion d'ignorer ou de ne pas " tenir compte de la lettre du R. P. " André."

"That is the question!"

Ce n'est pas la question du tout. Le confère ne devrait pas oublier que cette lettre a été trouvée à Batoche avec d'autres papiers du défunt chef Métis, et que par conséquent, le ministre de la Milice en ignorait l'existence très-certainement jusqu'au mois de juin. Nous aimons à croire même que le gouvernement l'ignorait jusqu'à l'époque du procès qui, ce nous semble, aurait été l'époque la plus rationnelle pour la produire.

Enfin, nous ne comprenons pas pourquoi on attache à cette lettre une importance quelconque. Peut-être vouloir dire autre chose que: —vous êtes à quelques milles de nous, nous dé-irons vous voir, venez satisfaire notre curiosité?"

Evidemment, il y a en cela ni certificat d'intelligence, ni choix d'un chef, ni responsabilité d'un mouvement insurrectionnel comme celui qui s'est produit, ni quoique ce soit de ce que l'irréflexion veut y trouver.—Le Manitoba.

Cette rectification.

Le Quotidien, en nous faisant l'honneur de citer notre rectification au sujet des prétendues erruantes commises à Batoche, n'aurait pas dû laisser de côté les quatre dernières lignes de notre article.

Nous n'avons pas écrit et nous n'écrivons nullement contre le gouvernement, mais bien pour dire la vérité; c'est pourquoi en journal impartial nos colonnes ont été ouvertes à la première comme à la seconde version.

Mais puisqu'on veut faire de toute nécessité la part du gouvernement dans cette malheureuse affaire, nous ne dirons qu'un mot, c'est que ce qui s'est passé à Batoche lui impose l'obligation de faire la restitution."

A Vendre.

Cette propriété située dans un poste si charmant, au Mont-Palais, la résidence de John Burroughs, ancien, comprenant Jardin, Arbres Fruitiers et toutes les améliorations modernes.

S'adresser à CYR. TESSIER, Ecr., Notaire. 23 janvier 1886. 3frs-j o-72

A Vendre.

Les deux magnifiques propriétés; une située au No. 63, rue St-Augustin, en pierre de taille et dans le meilleur ordre possible. L'autre, bâtie en briques blanches sur la rue St-Jean près de l'Eglise. Elle contient 12 chambres, un large grenier, une cave, bain, gaz, etc.

S'adresser à P. LEMAY, 63, St-Augustin. 1m-73 28 janvier 1886.

CHEMINS DE FER CENTRAL VERMONT

BOSTON, NEW-YORK & MONTRÉAL

ROUTE LA PLUS ANCIENNE ET LA PLUS COURTE.

Tous les trains sont munis de plateformes Mid'er et de ventilateurs automatiques Westinghouse.

TRAINS ALLANT AU NORD

LES TRAINS LAISSENT HOLYOKE: 46 a. m.—Train express du jour pour Montréal, Québec, Ottawa et tous les points pour le Nord et l'Ouest, arrivant à Montréal à 8.40 p. m.

1.18 p. m.—Train rapide pour Montréal, Québec et tous les points du Canada, arrivant à Montréal à 11.20 p. m.

Les trains wagons buffet Pullman sont attachés aux trains de New-York à Montréal via Springfield.

8.49 p. m.—Train de nuit pour St. Jean, Montréal, Québec et tous les points Nord et Ouest, arrivant à Montréal à 8.25 a. m. Les wagons dortoirs Pullman sont attachés au train de Springfield à Montréal.

ALLANT AU SUD.

LES TRAINS LAISSENT MONTRÉAL.

8.30 a. m.—Express du jour pour Holyoke, Springfield, New-York, Boston et tous les points dans la Nouvelle Angleterre, arrivant à Holyoke à 6.55 p. m. Les wagons buffet Pullman sont attachés aux trains de Montréal à New-York via Holyoke et Springfield, aussi pour Boston via Lowell.

8.30 p. m.—Train express de nuit pour Holyoke, Springfield, New-York, Boston et tous les points dans la Nouvelle-Angleterre, arrivant à Holyoke à 6.45 a. m.

Des chars dortoirs Pullman sont attachés aux trains express de nuit entre Montréal et Boston et entre Montréal et Springfield.

Pour les billets et toute information, s'adresser aux agents locaux du Central Vermont ou à W. W. WARD, Agent des passagers pour le C. R. R. Holyoke, Mass.

W. HOBART, Surintendant-général. S. W. CUMMINGS, Agent général des passagers.

LIGNE DE BOSTON, LOWELL ET CONCORD.

Depuis le 29 NOVEMBRE 1882, les trains laissent Manchester:

Pour Nashua, Lowell et Boston, à 6.13, 8.07, 11.03 heures a. m., 4.17, 5.39, (ex) 7.06, (ex) p. m.; dimanche à sept heures.

Pour Salem à 9.13, 11.03 heures a. m. et 4.17 hrs p. m.

Pour Worcester, Springfield et New-York à 6.13, 11.03 a. m., 4.17 p. m.

Pour Providence, R. I. et New-York (via Fall River Line), à 6.13 et 11.03 heures a. m.

Pour New-Market Junction et Portsmouth à 8.12 a. m. et 4.25 p. m.

Pour Concord à 9.37, 10.58 (ex) a. m., 2.17, 4.57, 7.41, 8.56 (ex) p. m.

Pour Saugus et Hooksett à 9.37 a. m. et 2.17, 4.57 et 7.41 p. m.; dimanche à 3.25 p. m.

Pour Epsom, Pittsford, etc., à 4.57 p. m.

Pour North Wear à 11.15 a. m. et 5.15 p. m.

LES TRAINS LAISSENT BOSTON:

Pour Lowell à 7.30, 8.00, 9.00, 10.00, 11.00 a. m., 12.09 m., 1.00, 2.30, 3.00, 4.00, 4.45, 5.35, 6.15, 7.00 p. m. et 11.15 p. m.; le mercredi.

Pour Nashua, Manchester et Concord à 7.30 et 9.00 a. m., 12.00 m., 3.00, 5.35 et 7.00 p. m., à 1.00 p. m., le dimanche.

Pour Petersborough à 7.30 a. m., 3.00 p. m.; retour à 6.15 a. m. et 3.00 p. m.

Pour Keene à 7.30 a. m., 3.00 p. m.; retour 9.00 a. m. et 2.30 p. m.

LAISSANT LOWELL:

Pour Boston à 5.45, 7.35, 7.30, 8.30, 9.05, 9.25, 11.00 a. m., 12.15, 1.10, 2.30, 4.20, 4.30, 5.30, 5.40, 6.20 et 8.03 p. m.; et 9.50 le mercredi.

LAISSANT SALEM:

Pour Manchester à 7.10, 10.55 a. m., 4.40 p. m. et fait jonction à Nashua avec le train pour Milford, Wilton, Greenfield et Keene.

H. CHAMBERLIN, Surintendant. WORCESTER & NASHUA & ROCHESTER.

NOUVEAUTES

NOEL ET LE JOUR DE L'AN A LA LIBRAIRIE DE I. P. DERY,

No. 40, RUE SAINT-PIERRE, BASSE-VILLE

Le plus beau choix pour Cadeaux de Noël et du jour de l'An, tel que: Boîtes à toilette en peluche de soie, pour Dames. Boîtes à ouvrage en peluche de soie pour Dames.

Boîtes à Toilette pour Messieurs. Albums pour scrap. Albums pour autographes. Albums pour photographies, etc. Porte-musique. Satchels pour Dames. Encriers de fantaisie en verre taillé, etc. Pêssies pour papier, genres très nouveaux. Chapeteles en Sacerdo de perle, Ambre, montés en argent, etc.

Immense assortiment de Cartes montées en argent, du jour de l'an, en français et en anglais. Sachets en français et en anglais. Et quantité d'autres articles de fantaisie. Une visite est sollicitée.

I. P. DERY, Libraire, 40, rue St-Pierre, Basse-Ville, Québec, 22 janvier 1886. 5f-54

CHEMIN DE FER QUÉBEC ET LAC SAINT-JEAN

Le 2 et après LUNDI, le 2 NOVEMBRE, trains circuleront tous les jours (excepté les dimanches) pour et de la station du Palais, Québec, comme suit:

ALLANT AU NORD

6.35 a m Train mixte laissera Québec pour St-Raymond, arrivant à 10 a. m.

4.00 p m Train de la malle laissera Québec pour la Rivière à Pierre, arrivant à 7.45 p. m.

ALLANT AU SUD

6.00 a m Train de la Malle laissera la Rivière à Pierre tous les jours, excepté le Dimanche et le lundi, pour Québec, arrivant à 9.55 a. m.

3.00 p m Train mixte laissera St-Raymond à 3.00 p. m. pour Québec, arrivant à 6.30 p. m.

Train de la malle reviendra de la Rivière à Pierre à 8.30 p. m. tous les samedis, à St-Raymond, arrivant à 11.45.

Les trains circuleront sur l'heure du Eastern Standard.

Le train de la malle se rencontre à St-Ambrise avec les omnibus allant au village Indien, à Lorette, et à la station de Valcartier avec l'omnibus pour le village de Valcartier, à St-Gabriel avec le nouveau chemin pour l'établissement de la Rivière aux Pins.

Billets de retour de première classe, aux taux d'un simple billet, émis les samedis, valables jusqu'à mardi suivant.

J. G. SCOTT, Secrétaire et Gérant. Chambres Commerciales. 22 janvier 1886. 56

LOUIS RIEL

Martyr du Nord-Ouest SA VIE—SON PROCÈS—SA MORT

Un volume de 100 pages, illustré de Gravures inédites: LA PRISON DE RIEL—L'ÉCHAFAUD, etc.

Prix: 10 cts. Par la Poste: 12 cts

Chap. I—Un meurtre politique. Chap. II—Le Nord-Ouest et les Métis. Spéculations et exploitation. Chap. III—Louis Riel—Un martyr et une famille de patriotes. Chap. IV—L'insurrection. Chap. V—Les préliminaires d'un procès sans nom. Chap. VI—Richardson à l'œuvre. Chap. VII—Ne vous fiez point à la justice des hommes. Chap. VIII—Un comité de braves gens. Chap. IX—Manœuvres et trahisons. Chap. X—Avant le gibet. Chap. XI—Gloria Victis. Chap. XII—Un peuple Canadien-Français—Ultima Verba.

M. M. POIRIER, BESSETTE & Cie, Fermiers de la circulation de LA PRESSE sont chargés de la vente de cette publication d'un caractère véritablement exceptionnel. S'adresser au bureau de "LA PRESSE," 1540, rue Notre-Dame. 25 janvier 1886. 62

DISSOLUTION DE SOCIÉTÉ.

La société existant jusqu'à présent sous le nom de JOSEPH HAMEL & FRÈRES a été dissoute aujourd'hui, son terme d'existence étant expiré. Québec, 4 janvier 1886.

NOUVELLE SOCIÉTÉ.

Une société a été formée par MM. JOSEPH HAMEL et JOSEPH ELZEAR BEDARD, qui feront désormais affaires sous le nom de JOSEPH HAMEL & Cie. Québec, 5 janvier 1886. 22 janvier—6fs-53

Vin de St-Michel.—Tel est le nom d'un vin français, introduit dans le pays, et qui est reconnu comme le vin le plus naturel. Il est nutritif, fébrifuge et reconstituant. C'est un tonique excellent, indispensable aux enfants qui sont d'une constitution chétive. En faisant usage de ce vin, le sang prend son cours naturel et régulier, et bientôt disparaissent la maigreur, les pâles couleurs, les palpitations, les migraines ou autres indispositions.

Cet excellent vin est en vente chez M. Chs. S. Rivierin, épicer, rue de la Couronne (ancienne maison Blumhart & Rivierin.)

SOMMAIRE DES ANNONCES.

Oct. Lemieux & Cie. : Vente de livres. Bernard et Allaire : Pianos. E. Jacot : Bijouterie. Bédard Girard & Cie. : Agent d'assurances. Eng. Bernier : Hôtel. A. Gaumont : Vente de terre. J. Gilbert : Cordonnerie. L. A. Bergevin : Tailleur fashionable. J. Thibaudou : Maison à louer. Joseph Dugal : Tannerie. Gingras, Langlois & Cie : Guérison. J. B. Rousseau : T. T. T. Filteau & Frères : Livres. Blanchet, Amyot & Pelletier : Curatelle. Thos. McCord : Marchandises sèches. J. Richard : Maison à louer. P. N. Cameron : Livres et tabac. J. O. Filteau : Maison à vendre. J. A. Langlais : Librairie. A. T. Constantin & Cie : Marchandises. J. H. E. Plamondon : Machine à coudre. Jos. Sheyn : Nouvelle société. A. Gingras & Cie. : Manufacture de chemises. Geo. V. H. Bouclard : Agent d'assurances. Arthur Lavigne : Pianos. F. X. Gosselin : Notaire. A. Poulin & Cie. : Intuites fraîches. Jos. Gosselin : Terre à vendre. George Tanguay : Moulins etc., à vendre. N. Y. Montreuil : Bière & Porter. S. E. Lefebvre : Loterie nationale. E. Lemieux : Notaire. P. Garneau & Fils : Maison à louer. Jos. Amyot & Frère : Effets français. Paré : Scie etc., au moulin. Renaud & Cie. : Vaisselle. Ed. Giroux : Nouvelle société. E. A. Robitaille : Vinaigre. V. Hélander : Agent d'assurances. J. E. Morrison : Pharmacie. Blanchet, Amyot & Pelletier : Avocats. C. S. Rivierin : Epicerie. Gingras, Langlois & Cie. : Eau de St. Léon. J. Dynes : Machine à coudre. N. O. Vallard : Lampes. Filteau & Frères : Mémoires de Gasparé. A. R. Roy : Photographie. Lennou : Dissolution de société. Jos. Hamel : Nouvelle société. I. P. Déry : Articles de fantaisie. J. G. Scott : Chemin du Lac St. Jean. Ed. Giroux & Cie. : Remède contre hémorroïdes. Révd. Lasfargues : Bazar du patronage.

vaincus qu'il y aurait bien autre chose à faire que ce qui est suggéré dans l'article qui nous inspire ces lignes. (Le Manitoba.)

DEPECES CANADIENNES

Londres, 27.—Le Times dit: "Les hésitations, les délais et les réclamations du ministère sont la cause de sa chute. Le gouvernement de Gladstone, qui sera de courte durée, aura à compter avec le pays; ce sera le devoir de tous ceux qui ont plus de patriotisme que de partisanerie d'opposer une résistance inflexible à toutes les mesures du gouvernement dont nous sommes menacés et de le combattre jusqu'à ce que la nation ecarte un malheur, qui n'a pas sévi contre l'Angleterre depuis longtemps."

Dublin, 27 janv.—Le Free Man Journal se réjouit de la défaite du gouvernement et dit: "que le fait des chefs de la ligue Nationale, d'avoir renversé le gouvernement, démontre que le parlement aura à envisager une opposition très forte." L'Irish Times dit que les parnellistes comptent sur l'aide de Gladstone pour le règlement de la question irlandaise.

Londres, 27 janv.—Gladstone a eu une entrevue cette après-midi avec Granville relativement à la reprise des charges publiques par les libéraux. Lord Salisbury doit rencontrer, aujourd'hui, M. Smith qui a été assermenté hier comme secrétaire d'Irlande. Il y aura une réunion du cabinet, après laquelle les ministres se rendront à Osborne, pour remettre leur démission entre les mains de la Reine.

Lord Salisbury est anxieux de faire connaître au pays la politique qu'il entendait suivre s'il fut resté au pouvoir. Il choisira probablement demain occasion de faire une déclaration à cet effet devant la chambre des Lords.

Londres, 28.—Le Daily Telegraph dit que c'est l'opinion des chefs libéraux, parmi lesquels se trouvent plusieurs anciens ministres que Gladstone devra avoir l'appui de Parnell ou de Healy pour un projet de gouvernement Home Rule pour l'Irlande.

Londres, 28.—Le Standard dit que Salisbury et Beach annonceront en parlement aujourd'hui la démission du ministère.

La crise Ministerielle.

Le Cabinet resigne.

La Presse.

Londres, 27.—Les ministres ont donné leur démission. Le marquis de Salisbury a envoyé un message spécial pour informer la Reine de la démission du cabinet.

La Pall Mall Gazette en parlant du vote de lord Hartington et de M. Goschen, deux libéraux, sur l'amendement Colling, déclare que leur désertion du parti libéral empêchera la Reine de leur confier la tâche de former un nouveau cabinet.

La Gazette dit que lord Hartington se retirera probablement de la vie publique.

Les conservateurs pensent que les dissensions dans les rangs des libéraux mettront Gladstone dans l'impossibilité de former un cabinet durable.

La Pall Mall Gazette dit: "M. Parnell s'est présentée devant le payement un véritable faiseur de rois. Le ministère qui vient d'être battu mérite des éloges parce que durant son administration lord Salisbury n'a commis aucune maladresse dans sa politique étrangère. Lord Randolph Churchill s'est montré un politicien ferme et énergique. Lord Carnarvon, ex vice-roi d'Irlande, a fait mieux qu'aucun autre vice-roi dans les circonstances difficiles où il se trouvait. Il est évident que les libéraux n'ont pas le monopole exclusif des qualités administratives."

En parlant du nouveau ministère le même journal dit: "On peut en former un solide avec M. Gladstone s'il prend avec lui des hommes comme M. M. Joseph Chamberlain, John Morley, William S. Praston Caine, Reginald R. Brett, Sir Georges Russell, lord Rosebery, lord Harrington et M. Parnell."

Lord Rosebery, écrit la Gazette, devrait être nommé secrétaire des colonies et lord Hartington, secrétaire des affaires étrangères en remplacement de lord Derby et lord Granville qui ont occupé ces positions sous l'ex-administration Gladstone, et qui avec lord Kimberley, secrétaire des Indes; sous l'administration libérale, devraient dit la Gazette, être exclus de tout gouvernement que les libéraux seront appelés à former.

M. Parnell continue la Gazette, sera véritablement le secrétaire en chef de l'Irlande et il devrait entrer dans le cabinet.

Si M. Gladstone forme son cabinet des éléments suggérés, il s'assurera le respect dû à un gouvernement ferme et stable.

Le Globe, journal conservateur, dit: "Il est rumeur que Parnell a résolu d'avoir recours au vote parcelliste sur le Home Rule pour renverser le gouvernement Gladstone à la première occasion qui se présentera."

Parnell, dit la rumeur, agira ainsi pour prouver aux irlandais à l'étranger sa puissance dans le parlement, afin de provoquer de nouvelles contributions pour le fonds parnelliste presque épuisé par les dernières élections."

Quant aux gâteries que le gouvernement canadien a fait aux Sauvages, on ne peut parler dans le sens du Quotidien que quand on ignore ce qui se passe, et qu'en méconnaissant le droit naturel que les Sauvages ont au pays qui les a vus naitre et qu'on vient leur arracher pour une bagatelle.

Il est sans doute de devoir de tout journaliste de soutenir le pouvoir, mais il est aussi de notre devoir d'éclairer les autorités au lieu de les pousser dans une voie qui leur répugne, à elle-même, nous aimons à la croire, et qui n'aboutit qu'à la destruction.

Le Quotidien nous rangera peut être, nous aussi, parmi les prétendus philanthropes et les pleureurs, mais nous n'en resterons pas moins con-

Le Globe déclare que le nouveau cabinet Gladstone sera surtout radical, et qu'il présentera un projet de loi agraire pour l'Angleterre et l'Irlande qui aura pour but de régler la question irlandaise, sans cependant accorder le Home Rule en aucune manière quelconque. Gladstone, dit le Globe, espère avoir l'appui des Radicaux et des Parnellistes."

Paris, 27.—Deux mille grévistes employés dans une des usines à fer du département d'Aveyron, ont attaqué la maison du gérant de ces usines. Ils défoncèrent la porte de la maison, s'emparèrent du gérant et le lancèrent par la fenêtre. Il fut mis à mort par la populace, qui se trouvait au alentour de la maison. On envoya des militaires pour disperser les grévistes et rétablir l'ordre. Ils n'y parvinrent qu'après avoir tué plusieurs émeutiers et blessé un grand nombre. Cette grève a pour cause un différend à propos de gages.

Londres, 28.—Un train près de Pistoja, Italie, a été pillé par des brigands aujourd'hui. Un passager a été tué et trois blessés.

Copenhague, 27.—La chambre basse du parlement a rejeté une mesure du gouvernement établissant des droits protecteurs sur le blé et le sucre.

Paris, 27.—M. G. Renaud du "Grand Théâtre" de New-York, a fait une ascension en ballon à Brest, aujourd'hui. Le ballon fut emporté à la mer et disparut.

ARRIVÉES AUX HOTELS, 28 JANVIER. Mountain Hill S. Pelletier, Caccouna, Jos. Bérubé, St. Gabriel, L. W. Logan, Montréal, J. H. Morisset, Cap-Santé, Alex. Dessaint, Kamouraska, Dame T. Hu don, St. Octave, H. E. Plant, Montréal, Sévère Theberge, St. Joseph, Beauce, G. H. Geary, Montréal.

St. Louis The Archbishop, Montréal, Victor Roy, Montréal, A. Latour, Ottawa, W. Washbroed and wife, Hull, Chs. X. Meankins, Montréal, R. K. Delaney, Plattsburgh, Jos. Tassé, Montréal, L. B. Charlebois, Laprairie, T. A. Brisson, Laprairie, O. Monette, Toronto, J. V. Whelen, Montréal, W. H. Feltons, Arthabaska, W. Printer, Toronto, J. B. L. Hould, Trois Rivières, E. Crépeau, Arthabaska, J. Lavergne, Arthabaska, A. C. Miquelon, Sherbrooke, J. T. Dowyer, Montréal.

Hotel Henchey. J. E. Méthot, W. G. Beach, New-Glasgow.

Ce matin, a été dite, à la Basilique, la messe de la Ste. Enfance. Il y a eu chant et musique.

Un peu grasse.—Nous avons sous les yeux le portrait d'une jeune fille de 18 ans, du poids fort respectable de 400 livres. A coup sûr, elle ne fait pas le carême des Mahométans, cette américaine du Colorado.

M. Vupian, médecin de l'Hôtel Dieu, vient de donner sa démission de médecin des hôpitaux de Paris.

Le célèbre médecin était opposé à la laïcisation des hôpitaux, et il a fait à ce sujet plusieurs protestations des plus dignes.

Une forte épidémie de variole règne actuellement à Marseille et à Toulon.

Plus de 120 personnes sont en traitement. On parle de réouvrir le Pharo pour isoler les malades.

La compagnie générale transatlantique vient d'installer, dans ses paquebots, le téléphone, qui permettra des communications faciles et constantes entre le commandement, la timonerie, la machine, etc., quel que soit le temps et à tout moment du jour ou de la nuit.

Cette amélioration, déjà inaugurée récemment, à bord de la Normandie, y a donné les meilleurs résultats.

Conférence.—Monsieur Flénagan, jeune belge qui réside depuis quelques mois à Québec, a donné hier au soir, dans les salles des conférences, au Cercle Catholique, une causerie des plus instructives sur l'astronomie.

Changement d'heure.—Le conseil de St. Sauveur a décidé de siéger le matin à dix heures, au lieu de siéger le soir. La prochaine séance aura lieu vendredi.

Feu.—A dix heures hier soir, une alarme a été sonnée à la boîte No 6. Il ne s'agissait que d'un feu de cheminée qui s'était déclaré dans la maison dont le bas est occupé par M. Laroche, pharmacien, en face du Bureau des Postes.

En ville.—Le représentant de l'éminent tragédien Miln, M. B. de Winton, est arrivé à Québec et descendu au St. Louis. Il est rumeur que des arrangements seront conclus pour que la société québécoise est la bonne fortune de pouvoir apprécier le talent extraordinaire de ce digne interprète des œuvres de l'immortel Shakespeare.

Lecture à la Société Historique.—M. le Dr. Harper donnera demain soir, à huit heures, une lecture à la salle de la Société Littéraire et Historique de Québec, sur "Québec et la littérature."

A St. Romuald.—Le Dr. Guay, M. P., est réélu maire. MM. Albert Foreado et Ignace Robergo ont été réélus conseillers.

Mairie.—C'est demain matin, (vendredi), à dix heures, que le Conseil de St. Sauveur procédera à l'élection du maire de cette municipalité.

Rupture d'un tuyau.—Vers midi, hier, un conduit de l'aqueduc s'est brisé dans la maison dont le rez-de-chaussé est occupé par Mademoiselle Mohr, marchande d'objets de toilettes pour dames. On a du transporter au magasin voisin, la plus grande partie du fonds de commerce, afin de le mettre à l'abri de l'eau qui traversait le plafond.

Fausse alarme.—La rumeur circulait hier et avant hier, qu'un citoyen du faubourg St. Jean, était atteint de la picote. L'officier de santé est allé aux véritables informations; il nous dit que tel n'est pas le cas.

L'individu que l'on disait atteint de la variole n'a été victime que d'une simple indisposition dont il est actuellement rétabli. Il se trouve assez bien pour sortir.

Loterie de la Louisiane.—Grand nombre de personnes de Québec et de Montréal, qui avaient envoyé de l'argent pour acheter des billets à la loterie de la Louisiane, ont reçu leurs lettres après qu'elles eurent passé par le bureau des lettres mores, à Ottawa. Les autorités américaines refusent de porter ou de délivrer ces lettres.

Nouveauté.—Québec, comme plusieurs autres villes, aura le 4 et le 5 février une exposition qui ne manquera pas d'intérêt. Nos citadins seront, ces jours-là, invités à exposer ou à visiter tous les objets d'art, d'ouvrage de fantaisie et curiosités de toutes sortes qu'ils voudront.

Perrault.—Le député grand comtable Champagne a fait, avant hier soir, l'arrestation de Jean Perrault, accusé d'avoir infligé des lésions graves à Edouard Fralier.

Le mandat ordonnait l'arrestation de Perrault, accusé d'avoir illégalement et malicieusement fait des lésions corporelles graves sur le dit Fralier, avec l'intention de commettre une félonie, savoir de le tuer.

Le prisonnier est un homme d'une quarantaine d'année, taille moyenne, cheveux noirs.

Hier matin, il a comparu devant le magistrat de police et a été admis à caution jusqu'au 2 février prochain. Il a donné un cautionnement de \$400.

Mieux.—Madame Duval, dont nous avons annoncé la maladie l'autre jour, a pris un peu de mieux.

NAISSANCE. Le 27 courant, à la Canardière, Madame Thomas LeVallée, une fille.

La plus grande merveille des temps modernes. Les Pilules et ONGUENT HOLLOWAY!

Les Pilules purifient le sang, et guérissent tous les dérangements du foie, de l'estomac, des reins et des intestins. Elles donnent la force et la santé aux constitutions débiles, et sont d'un secours inappréciable dans les indispositions des personnes du sexe de tout âge. Pour les enfants et les vieillards, elles sont d'un prix inestimable.

ONGUENT est un remède infailible pour les douleurs dans les jambes, la poitrine, pour les vieilles blessures, plaies et ulcères.

Il est excellent pour la goutte et le rhumatisme. Pour les maux de gorge, bronchite, rhumes, toux, excroissances glanduleuses, et pour toutes les maladies de la peau, il est sans rival.

Manufacturé seulement à l'établissement du professeur HOLLOWAY, 533, Rue Oxford, Londres, et vendu à raison de 1s. 12d., 2s. 6d., 11s. 22s., et 33s. chaque boîte et pot, et au Canada, à 36 cents, 90 cents et \$1.50, et les plus grandes dimensions en proportion.

AVERTISSEMENTS.—Je n'ai pas d'agent aux Etats-Unis, et mes remèdes ne sont pas vendus dans ce pays. Les acheteurs devront alors faire attention à l'épigramme sur les pots et les boîtes. Si l'adresse n'est pas 533, Oxford Street, Londres, il y a falsification.

Les marques de commerce de mes remèdes sont enregistrées à Ottawa et à Washington.

Signé, THOMAS HOLLOWAY, 533, Oxford Street, London. 27 janvier 1886. 1a-69

Maison LEON & Cie, 51 Tottenham Court Road, LONDRES, 202 rue High Street, Angleterre. Parfumeurs de S. M. la Reine, Ont inventé et patentié cette préparation.

L'OBLITERATEUR qui efface les marques de la petite vérole pour toujours. Son application est simple et indolente, ne cause aucune douleur ni inconvénient et ne contient rien d'un caractère nuisible. Prix: \$2.50.

Cheveux Superflus Le remède épilatoire de LEON & CIE, enlève en quelques minutes les cheveux superflus sans la moindre douleur, les cheveux ne repoussent jamais.—Ce remède est très simple. Instructions complètes. Remède envoyé par mail. Prix: \$1.00.

GEO. W. SHAW, agent général, 219 rue Tremont, Boston Mass. 25 janvier 1886. 64

Vente par le Shétif

—Germain Durand; contre Doric Charré. La moitié sud-ouest de la moitié nord-est du lot de terre n. 17, dans le 10e rang du canton de Tingwick—avec les bâtiments dessus construits.

Pour être vendu à la porte de l'église de la paroisse de Saint-Rémi de Tingwick, le 30e jour de janvier, à une heure de l'après-midi.

—Démouille Desanges Jalbert; contre dame Marie Bégin, veuve de Louis Lemieux et Cyrille Lemieux. Un lopin de terre situé au village Lauzon, rue Jodoin, de 150 pieds et 10 pouces de front sur 112 pieds de profondeur, avec les bâtiments dessus construits.

Pour être vendu à la porte de l'église de la paroisse de St. Joseph de Lévis le 29e jour de janvier, à dix heures du matin.

—Edward-William Johnston; contre Ann Kelly, veuve de David Collins. Un emplacement situé en le quartier Montcalm de la cité de Québec rue Artillerie—avec les bâtiments dessus construits.

Pour être vendu au bureau du shérif, en la cité de Québec, le 6e jour de février à dix heures du matin.

—Charles Gagnon, contre dame Louise Girard, veuve de feu Piro Blackburn. Neuf terrains situés en la ville de Chicoutimi—avec les bâtiments dessus construits.

Pour être vendus au bureau du shérif de la ville de Chicoutimi, le 6e jour de février, à dix heures du matin.

RHUME, TOUX, BRONCHITE, CATARRHE, ASTHME, LE REMÈDE INFALLIBLE, PROMPT, ECONOMIQUE, LE MEILLEUR CONNU: "PASTILLES POUR LA TOUX."

De nombreux certificats attestent leur supériorité et leur efficacité. Demandez les nouvelles "Pastilles pour la Toux."

En vente en Gros et en Détail chez EDMOND GIROUX & FRÈRE, 37-39, rue St-Pierre, 27 janvier 1886. 70

Bulletin Commercial

Marché Monétaire de Montréal. PREMIER BUREAU Banque de Montréal, 205 1/2 à 205; ventes, 125 actions à 205 1/2; 25 actions à 205.

Banque Ontario, 110 à 109 1/2. Banque du Peuple, 78 offert. Banque Molson, 125 demandé. Banque de Toronto, 1-8 à 186 1/2.

Banque des Marchands, 118 à 117 1/2; ventes, 57 actions à 117 1/2. Banque Union, 51 à 44.

Banque du Commerce, 123 à 121 1/2; ventes, 5 actions à 121 1/2; 50 actions à 122. Banque Fédérale, 101 1/2 offert.

Chemin de Fer Pacifique Canadien, 67 1/2 à 67 1/2; ventes, 100 actions à 67 1/2. Compagnie du Télégraphe de Montréal, 116 1/2 à 115 1/2; ventes, 100 actions à 116.

Compagnie de Navigation du Richelieu et Ontario, 62 à 61. Compagnie du Chemin à lisses de la Cité, 120 à 119.

Compagnie du Gaz de Montréal, 190 1/2 à 190; ventes, 150 actions à 190; 150 actions à 190 1/2. Compagnie de Coton du Canada, 80 demandé.

Compagnie de Coton de Dundas, 69 à 65. Compagnie des Terres du Nord-Ouest, 80 à 75 6d; ventes, 525 actions à 80.

SECOND BUREAU Banque de Montréal, 206 1/2 à 206; ventes, 55 actions à 206; 255 actions à 206 1/2.

Banque Ontario, 110 à 109 1/2. Banque Molson, 124 à 123 1/2. Banque de Toronto, 187 1/2 à 186; ventes, 290 actions à 188 1/2.

Banque des Marchands, 119 à 118 1/2. Banque Union, 51 à 41. Banque du Commerce, 123 à 122 1/2; ventes, 4 actions à 122 1/2.

Banque Fédérale, 101 1/2 offert. (Chemin de Fer Pacifique Canadien, 68 à 67 1/2; ventes, 375 actions à 67 1/2.

Compagnie du Télégraphe de Montréal, 116 1/2 à 116; ventes, 100 actions à 116 1/2; 75 actions à 116 1/2. Compagnie de Navigation du Richelieu et Ontario, 62 à 61.

Compagnie du Chemin à lisses de la Cité, 120 à 119 1/2. Compagnie du Gaz de Montréal, 191 1/2 à 191; ventes, 125 actions à 191 1/2; 350 actions à 191 1/2.

Compagnie de Coton du Canada, 77 1/2 demandé. Compagnie de Coton de Dundas, 69 à 65. Compagnie des Terres du Nord-Ouest, 81 à 6d à 81; ventes, 225 actions à 81; 15 actions à 81; 350 actions à 81.

New-York, 21 janv. 11 a. m.—Or américain, 4.90. Change Sterling, 4.87 1/2. Liverpool, 21 janv., 11.30 a. m.—Coton ferme. Terre Haute, 5 1-16d. Orléans, 5 3-16d.

New-York, 21 janv.—Obligations de chemin de fer calme et ferme. Stocks fermes et en hausse à la clôture. Montréal, 21 janv.—Farine—reçu 700 barils; ventes rapportées, 600 barils. Marché calme et les prix continuent à être sans changement. Grains et provisions sans changement.

MARCHE DE GROS, Montréal, 21 janv. 1886. Extra Supérieure.....\$4 15 à 4 20. Extra Superfine..... 4 00 à 4 00. Fancy..... 3 90 à 3 90. Extra du printemps..... 3 55 à 3 65. Forte de boulanger (canad.)..... 4 30 à 4 40. Forte de boulanger (amér.)..... 3 60 à 4 90. Moyenne..... 3 40 à 3 50. Pollards..... 3 10 à 3 10. En sacs, Ontario (moyenne)..... 2 00 à 2 00. Do (extra du printemps)..... 1 00 à 1 90. Do (superfine)..... 1 75 à 1 80. Do marque de ville..... 2 40 à 2 45.

HEMORROIDES HEMORROIDES.

REMEDE SUR ENFIN TROUVE

QUE PERSONNE SOUFFRE MAINTENANT

Un remède sûr pour les hémorroïdes sanglantes, démanchantes et ulcérées a été découvert par le docteur Williams (remède sauveur). Demandez l'onguent sauveur contre les hémorroïdes, du Dr Williams. Une seule boîte a guéri des cas chroniques de la pire espèce et existant depuis 25 à 37 ans. Personne ne souffrira cinq minutes après être procuré ce remède. Les lotions et l'emploi des instruments font plus de mal que de bien. L'onguent sauveur contre les hémorroïdes du docteur Williams absorbe les tumeurs, enlève les démanagements (surtout la nuit, une fois qu'on est chancelant sur son lit). Il agit comme un cataplasme, donne un soulagement de suite, et il n'est préparé que pour la guérison des hémorroïdes et pour rien autre chose.

Lisez ce que dit Phn. J. M. Coffinberry de l'onguent sauveur du docteur Williams contre les hémorroïdes: "Je me suis servi d'une foule de remèdes contre les hémorroïdes, et j'ai le plaisir de dire que je n'ai jamais rien trouvé pour donner un soulagement immédiat et aussi sûr que l'onguent sauveur du docteur Williams."

En vente chez tous les pharmaciens et envoyé par la maille sur réception d'une enveloppe (\$1). WILLIAMS MFG Co., propriétaires, Cleveland, Ont. Vendu par EDMOND GIROUX & Cie, 37 et 39, rue St-Pierre, Québec. 22 janvier 1886. 57

BAZAR DU PATRONAGE.

Au mois de Février prochain, s'ouvrira, avec la bienveillante permission de Mgr l'Archevêque, le bazar annuel du Patronage de St-Vincent de Paul. Cette œuvre si noble, si sainte, si pleine de sympathies dans la ville de Québec, n'a d'autres revenus que ceux que lui fournit chaque année la charité publique. Le bazar étant presque sa seule ressource, nous le recommandons vivement à la générosité des personnes charitables en même temps que nous les prions d'accepter nos plus sincères remerciements pour les sacrifices qu'elles se sont déjà imposés en faveur d'une œuvre dont elles comprennent si bien l'importance.

Nous osons espérer que malgré la rigueur du temps tout le monde voudra contribuer à une œuvre aussi digne de l'intérêt général et s'assurer par ses aumônes avec le secours des prières de nos enfants les bénédictions de Celui qui a promis de ne pas laisser sans récompense le verre d'eau donné au pauvre en son nom.

Les dons pourront être adressés aux dames ci-dessus désignées ou à l'Œuvre du Patronage, 50, rue St-George. Dîners: Table St-Louis.—Mme L. Billeaud, Mme V. Terreau, Mme V. J. Moffer, M. A. Racine.

Rafranchissements: Table Saint-Vincent de Paul.—Mlle O. Dorval, Mme A. Boucher, Mme J. M. Tardivel. Lingerie: Table N.-Dame.—Mme Ph. J. Jolicoeur.

Table St-Jean.—Mme G. Costolow, Mme P. I. Bazin, Mme A. Bélanger, Mme O. Lemieux. Table St-Jo-eph.—Mme J. G. Tonrangeau, Mme J. Darveau.

Table St-François d'Assise.—Mlle E. Cloutier, Mme M. Arnel. Table St-Roch.—Mme F. Morency. Table St-Sauveur.—M. F. Labrecque, Mme B. Delamarre.

E. LASFARGUES, Procureur. 22 janvier 1886. 58

Cour Supérieure, Québec. AVIS PUBLIC est par le présent donné à tous les intéressés dans la succession vacante de feu Pierre Legaré, en son vivant, de la cité de Québec, Eueur, Avocat, de s'assembler devant l'un des Juges de cette Cour en nombre compétent, en la Chambre des Juges, au Palais de Justice, à Québec, le VINGT-TROISIÈME jour de JANVIER courant, à 8 H27 heures avant-midi, afin de donner leur avis sur le choix d'un curateur à la dite succession vacante conformément à l'ordonnance rendue par l'Honorable Juge L. B. Caron, l'un des Juges de la dite Cour.

BLANCHET, AMYOT & PELLETIER, Procureurs. Québec, 13 janvier 1886. 46

NOUS VOILA DE NOUVEAU

Nous voilà de nouveau et à meilleur marché que jamais. Prétez un moment d'attention à cette circulaire et de plus apportez-la avec vous comme guide des marchandises et des prix.

Un lot de Drap de Couvertes et moutonné à moitié prix. Présente double largeur, de 30c en montant. Serge tout laine, à une réduction semblable. Corps et Caleçons pour Messieurs, partant de 25c en montant.

Chemises Blanches, de 35c en montant. Flanelles de couleur, à une réduction semblable. Alpaca noir, partant de 6 cents en montant. Cachemires noirs et de couleur, presque donnés, 2000 verges d'étoffes à robe de toutes couleurs à 7 1/2 la verge.

Cordé noir partant de 15c en montant. Vêtements barré, carreaux et uni, de 22c en montant. Mousseline et Point à Rideau partant de 3c en montant. Bas de Dames et Fillettes, n'ignorez pas la réduction. Cols en Toile pour Messieurs partant de 5c en montant.

Un lot de mouchoirs à une réduction semblable. Drap de Dames partant de 15c en montant. Tweed de Coton partant de 12c en montant. Coton à tisser partant de 20c en montant. Coton à chemise barré et carreaux de 5c en montant.

Wincey partant de 31c en montant. Indienne à robe de 4c en montant. Couvertes tout laine pour \$2.48 la paire. Laine partant de 38c la lb en montant. Châles de Dames partant de 95c en montant. Coton jaune partant de 21c en montant. Tapis de Flicelle partant de 2c en montant. Chemises de fantaisie pour Messieurs partant de 55c en montant.

Toile pour Serviettes de la verge en montant. Toile Nappe partant de 15c la verge en montant. Toile cirée tout table, partant de 20c en montant. Couvre-pieds blancs et de couleur, presque donnés. Un lot de maitres tricotees valant 35c données pour 11c. Coutil valant 25 cts, réduit à 15 cts. Coton à double largeur pour 24c la verge. Cretonne partant de 5c la verge en montant. Un lot de Jupons pour dames valant \$3.50, réduits à \$2.10. Un lot de Mouchoirs de Soie pour Messieurs valant \$1.25, réduits à 75c. Un nouveau lot de Tapis de l'Appisserie, patron splendide, pour 32c la verge.

NOUS RECEVRONS DANS QUELQUES JOURS Un lot de Broderies et Tremées partant de 3 1/2 la verge en montant. L'espace étant limité, nous ne pouvons vous mentionner qu'une partie de ce stock.

UNE VISITE EST SOLICITÉE. VENEZ TOUS A LA MAISON SAINT-VALIER

DERNIERE EDITION

Dépêches Télégraphiques.

Ottawa, 27 janvier.—John Dawson Reeve de Népeant a été élu préfet pour le comté de Carleton. M. Coumbe, un des contracteurs du Pacifique Canadien, a eu une entrevue, hier, avec le ministre des douanes au sujet de marchandises, passées en contrebande, qui auraient été saisies par les autorités à Michipicottin. Le ministre a promis de prendre la chose en considération.

L'honorable J. C. Aikins, lieutenant-gouverneur du Manitoba, arrivé ici, hier soir, est l'hôte de l'honorable McLellan, ministre des finances. St. Joseph, Mo., 27 janvier.—David Hatchison est mort hier à l'âge de 79 ans. Il a été sénateur depuis 1843 à 1855, et deux fois président du Sénat; il a eu l'honneur d'être, pendant une journée, Président des Etats-Unis.

Paris, 27 janvier.—Le cabinet a approuvé le projet de Freycinet, sur la protection du Tonquin et de l'Annam.

Sport, Montréal 27.—J. F. Dowd a gagné la course de cinq milles pour le titre de champion, hier soir, au Cristal Rink, en 19 minutes et 14 secondes. W. E. Findlay est arrivé second, 9 1/2 secondes en arrière. Le club de raquettes, Le Saint George a donné hier son steeple chase à travers la montagne. A. E. McNaughton est arrivé le premier, temps: 19 minutes et 12 secondes, J. H. Egan, second, 21 minutes 54 secondes. A. Baumgardn a été réélu, M. T. H. du Montreal Hunt Club. N. Arnton, Sec.-Trésorier.

Le bulletin du bureau de santé dit qu'on surveille attentivement des personnes à Farnham-Est, qui seraient allées voir, peu de temps avant sa mort, un étudiant pris de la picotette. On a découvert à Ste. Thérèse de Newton, de même qu'aux Escoumains plusieurs cas de picotette.

Austin, Tex., 28 janvier.—Il est tombé mardi, l'après-midi, vers quatre heures, d'un ciel sans nuages, une pluie de poussière très fine. Cette pluie avait un singulier effet sur les poumons et la gorge, causant de l'irritation et de l'enrouement. Le même phénomène s'est produit ici il y a huit ans.

New-York, 28 janv.—P. Lorillard se retire du turf. Ses coursiers seront vendus à l'ancien le 27 février.

Philadelphie.—Il s'est prélevé \$5,500 à une assemblée tenue hier pour venir en aide au fonds Parnell. Cleveland.—Le Pape doit bientôt créer l'archevêque Gibbons, de Baltimore, cardinal.

Fort Boigle.—Le capitaine Crawford, est mort. On dit beaucoup de bien de ses campagnes contre les sauvages. Les éclaireurs regrettent beaucoup sa mort.

Ottawa, 28 janvier.—M. H. Cameron a eu hier une entrevue avec le ministre des Douanes au sujet du transport de boîtes de téléphones (transmetteurs), qui auraient été adressés des Etats-Unis à la Compagnie canadienne. La difficulté roule sur une question de douane.

Ottawa, 28 janv.—Le Dr. Grandbois, M. P. a eu, hier une entrevue avec le ministre des chemins de fer et des canaux, au sujet du chemin de fer Témiscouata. Les actionnaires de cette ligne veulent en faire un chaînon de la ligne courtée s'étendant de la Rivière-du-Loup à Edmonton, N.-B., ce qui diminuerait la distance, entre Québec et St. Jean, N.-B., de 175 milles. Le docteur dit que plusieurs veulent entreprendre l'ouvrage qui commencera de bonne heure au printemps.

Le président de la République Française a envoyé au département de la marine deux médailles, dont l'une en or et l'autre en argent, pour être distribuées à Robt. J. Boullier, surintendant de l'établissement philanthropique, et à W. Meron, gardien du phare à l'île de Sable pour le sauvetage de l'équipage du vapeur Ash de St. Malo, le 19 décembre dernier. Les médailles sont accompagnées de diplômes, et sont expédiées de suite aux deux braves.

Londres, 28 janvier.—Le Standard dit que Chamberlain sera secrétaire dans le gouvernement Gladstone. Le Daily News dit que Granville, Rosebury et Spencer sont entrés dans le cabinet Gladstone.

Londres.—De Lessesps s'est adjoint un médecin. En laissant Paris il s'est écrié: "Je serai de retour en 50 jours. Je ne puis mourir avant d'avoir ouvert le canal." Une foule considérable assistait au départ du grand ingénieur. Il y a eu beaucoup d'enthousiasme. La foule acclamait et criait: "Vive de Lessesps!" Les voyageurs partiront pour Panama aujourd'hui.

Athènes.—La Porte menace d'envahir la Thessalie. La flotte anglaise est arrivée à Crète. La chute de Salisbury a donné plus d'espoir aux grecs.

Le Telegraph dit que Sir Charles Dilke va être privé d'entrer dans le cabinet mais qu'il attendra qu'il ait fait Crawford vs Dilke soit finie. Lord Salisbury doit se rendre à Osborne aujourd'hui.

La presse est opposée à la nomination de Granville comme secrétaire des affaires étrangères.

La justice est le pain du peuple; il en est toujours affamé. (Chateaubriand).

Sir John et les Irlandais.

Nous lisons dans l'Etendard d'hier: "L'un des amis de notre feuille veut bien nous communiquer une lettre reçue par lui d'Angleterre et de laquelle nous extrayons ce qui suit:

"Il est rumeur que Sir John A. Macdonald, premier ministre du Canada, fait tout en son pouvoir dans les cercles politiques anglais pour empêcher Parnell et ses partisans d'obtenir les réformes administratives qu'ils réclament pour leur pays.

"Le vieux loup orangiste, après avoir humilié les Canadiens-français par l'exécution de Riel, voudrait se venger des Irlandais qui lui sont antipathiques."

Nous recommandons tout spécialement ce passage aux méditations des électeurs irlandais.

St. Francois de Sales.

Qu'on n'oublie pas cette belle fête qui doit avoir lieu demain à la chapelle du Séminaire de Québec. A vèpres, la fanfare des élèves jouera entre les psaumes. A cette occasion, nous extrayons de l'Abelle, journal publié autrefois au Petit Séminaire de Québec, la pièce de poésie suivante que nos lecteurs liront avec intérêt:

ST. FRANCOIS DE SALES

Résonnez dans les cieux ô sublimes [cantiques, Lyres saintes, chantez, unissant vos [concerts, Redites avec nous les prières antiques! Ces chants mélodieux à nos âmes [sont chers.

Et vous, monts verdoyants de l'an- [tique Helvétie, Oh! redites encore les accents de sa [voix.

Vibrez, échos éteints de la plaine [fleurie, Pittoresques chalets, vous qu'il vit [tant de fois!

Quelle voix chantera ses vertus, sa [puissance? L'ardeur de son amour et de sa cha- [rité; Lui qui savait du sage atteindre la [sageur, Sans ternir la candeur de son humi- [lité.

I

Il précède l'aurore, Au temple du Seigneur; Là, sa voix sainte implore Avec calme et ferveur Le Dieu de la prière Le Dieu de l'orphelin, Dieu qui fit la lumière La beauté du matin

II

Au matin la nature Elle aussi dit ses chants, La brise qui murmure, L'humide fleur des champs, L'oiseau sous le feuillage Imprégné de fraîcheur, Tout célèbre l'ouvrage Et l'amour du Seigneur

III

Voix fraîches de l'aurore, Qui priez avec lui; Chantez, chantez encore: Il triomphe aujourd'hui! Célèbre ton sauveur, Terre du Chabonais, Proclame sa douceur, Son amour, ses bienfaits.

* * *

Coulez avec douceur, ondes mélo- [dieuses, Vers votre harmonie aux suaves [accents, Dès l'aube, résonnez, voûtes harmo- [nieuses.

Et nos cœurs monteront avec les flots [d'encens, Résonnez dans les cieux ô sublimes [cantiques, Lyres saintes, chantez, unissant vos [concerts,

Redites avec nous les prières antiques! Ces chants mélodieux à nos âmes [sont chers.

Au Cercle LaSalle.

Conférence sur la Chimie par M. J. E. Morisson.

Salle remplie, hier, au Cercle La-Salle. Nous remarquons dans l'auditoire, outre les directeurs de l'école des Frères, M. Boyce, président du Cercle, MM. les Dr. Ahearn, Casgrain et Coote.

M. J. E. Morisson nous a donné, hier soir, sur la chimie, une lecture qui, espérons-le, ne sera pas la dernière.

Le conférencier, après nous avoir fait assister à la découverte graduelle de la chimie, nous a conduit sur le terrain de la pratique. Nous avons pu constater que M. Morisson est maître du sujet dont il nous a entretenu pendant trois quarts-d'heure. M. Morisson a su mettre à la portée de tous cette science multiple de la chimie. Cette vulgarisation, toujours des plus difficiles pour l'homme de science, M. Morisson semble la posséder avec la facilité d'élocution.

Aussi les applaudissements n'ont pas manqué à l'agréable conférencier.

M. le Dr. Ahearn, en remerciant M. Morisson pour sa charmante lecture, a été l'interprète de l'auditoire comme M. le Dr. Casgrain a été l'interprète des canadiens-français; pour lesquels il a remercié et félicité le conférencier de la soirée.

Comme au Cercle LaSalle on sait unir l'agréable à l'utile, MM. G. A. O'Farrell et M. A. Drolet, que M. Alfred Roy a eu la délicate obligation d'accompagner à l'harmonium, ont chacun exécuté un morceau de chant, tous les deux très applaudis.

Nous avons remarqué, dans la salle du Cercle, plusieurs peintures de paysages canadiens; et il est tout un pan du mur revêtu d'une toile prête à recevoir une vue complète de la ville de Québec, apperçue des Lévis. Si nous jugeons d'après les autres toiles de la salle, nous pouvons dire que Frère Hector va nous donner là un magnifique tableau.

Le Cercle LaSalle fait grand honneur et grand bien à notre ville. Nous l'en félicitons.

NOUVELLES COURANTES

Cour de Révision.—La Cour de Révision siège depuis hier. Elle rendra des jugements samedi.

Feu.—Ce matin une alarme a été donnée à la boîte 21. Le feu s'était déclaré dans un amas de charbon, sur un quai. Les pompiers ont maîtrisé le feu immédiatement.

Député-coroner.—Le docteur George Paquin, qui est à Québec en ce moment, vient d'être fait député-coroner pour le comté de Lotbinière. Nos félicitations.

Cour de Police.—La prisonnière Angèle Catara est amenée de prison sous accusation d'avoir mis en circulation de fausses pièces de monnaie et etc. Bolduc donne son témoignage après qu'il l'enquête est ajournée.

L'acte d'accusation contre l'italien Ruso est lu au prisonnier, l'enquête étant terminée dans sa cause, et il est renvoyé en prison en attendant son procès.

M. Timolaïs Beaulieu a été élu unanimement maire de Lévis, ce matin.

Belle chasse.—M. Jefferey, de la société Jefferey, Montreuil & Cie., est arrivé d'une excursion de chasse dans les Laurentides, où il était allé avec un ami. Ces chasseurs ont tué 5 magnifiques cariboux.

Service.—Ce matin a eu lieu à St. Sauveur le service de la société Ste-Famille pour le repos de l'âme de Dame Mrs. Jackson. Les dames, membres de cette société, ont toutes communiqué pour leur co-sociétaire défunte. Outre les parents et amis de la défunte, on remarquait un grand nombre de dames appartenant à la société sœur de St. Roch.

Mgr. Grandin.—Sa Grandeur Mgr. Grandin prêchera dimanche prochain à la grand'messe, en l'église Saint-Henri des Tanneries.

Une quête sera faite au profit des Métis et des sauvages.

Commis infidèle.—Un jeune commis, employé dans une des premières maisons de gros de la rue St. Paul, de Montréal, a été arrêté sous accusation d'avoir détourné une somme d'argent considérable, qui lui avait été confiée pour acquitter des droits de douanes, dus par ses patrons.

Rectification.—Dans notre première édition nous disons que M. Flanagan a donné une conférence au Cercle Catholique etc.; c'est Monsieur H. Nagant qu'il aurait fallu dire.

Procédures.—On doit prendre à Winnipeg des procédures judiciaires contre la troupe de Grau pour l'empêcher de jouer l'opéra de Gilbert et Sullivan, "Mikado."

L'épidémie est finie.—On a désinfecté hier matin la dernière maison où avait eu lieu le dernier cas de variole.

La cité de Montréal est donc maintenant aussi saine, sinon plus, que toute autre ville du monde, au point de vue de la variole au moins.

Cour du Recorder.—Un homme trouve ivre et jurant sur la rue Charrest. à St. Roch, a été condamné à payer, pour être venu faire visite au Recorder.

Une vieille femme a été mise à la porte par sa bru hier dans la nuit. Elle a été conduite au poste de police.

Billard.—Le tournoi de billard auquel prennent part Schaefer et Vignaux, pour un enjeu de \$5,000, a été ouvert hier soir au "Cosmopolitan Hall". La partie sera de 3,000 points et se continuera pendant cinq soirées consécutives. Schaefer avait, à la dernière heure, 600 points et Vignaux 274 seulement.

Mariage.—Le duc de Braganza, héritier du trône du Portugal, va épouser parait-il, la fille aînée du comte de Paris.

Décès.

A l'ancienne Lorette, ce matin, 28 janvier 1886, est décédée à l'âge de 74 ans et 3 moi. Marie-Louise, Amélie Victoria Kerouac fille de Francis Kerouac, employé civil. Ses funérailles auront lieu samedi à 4 h. p. m. à l'ancienne Lorette. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MACHINE A CIGARETTE

A L'USAGE DES FAMILLES. (Brevetée par le Dr CASGRAIN, en France, aux Etats-Unis, au Canada, en Angleterre, en Allemagne, en Espagne et à Cuba).

La machine la plus jolie, la plus simple et la seule pratique inventée pour faire rapidement la cigarette.

BOITE EN NICKEL, PUBAN EN SOLE. DIMENSIONS: longueur 11 pouces; largeur 14 pouce; hauteur 2 pou. Poids 4 onces.

Cigarettes grosses ou petites à volonté. Choisissez du bon tabac: vous aurez une bonne cigarette, et vous saurez ce que vous fumez.

DIRECTION

La machine étant ouverte, la manivelle à droite, étendez également sur le ruban, la quantité requise de tabac convenable. Tournez un peu la manivelle du côté opposé à vous, ce qui fera tourner la machine et entrainera le tabac. Introduisez, entre les rouleaux et jus qu'au tabac, une feuille de papier dont vous aurez mouillé la partie gommée, laissant cette dernière en dehors et du côté opposé à vous. Alors, tenant la machine solidement fermée avec la main gauche donnez deux tours avec la manivelle et le papier sera enroulé. Lâchez la manivelle et la cigarette est sortie. Il ne reste plus qu'à couper, avec des ciseaux, le tabac qui excède le papier. On doit employer du papier gommé à l'avance, tel que le Cusanapollé.

En vente chez AMYOT & FRERE, 38, rue St-Pierre, 26 janvier 1886. 38, rue St-Pierre. 26-65

AVIS

Le soussigné informe ses pratiques et le public en général, que si à l'avis contraire, il continuera à recevoir des commandes à son ancien poste. On pourra se procurer tout article, soit en fer, en fonte ou en cuivre, de toutes les dimensions et de toute pesanteur, préparé avec toute espèce de sable. Aussi des hélices pour bateaux à vapeur, fondus en sections ou en bloc, au besoin.

Patrons de toutes descriptions faits à ordre. Le soussigné étant un mécanicien pratique, peut garantir qu'il donnera satisfaction, toute commande recevra la plus grande attention et sera exécutée sous le plus court délai.

HENRY BLACK, St Lawrence Foundry, 145-147, rue Champlain, 26 janvier 1886. 28-66

AVIS

Est par le présent donné que le soussigné a été nommé curateur à la succession vacante de feu PIERRE LÉGARÉ, en son vivant, de Québec, Ecuyer, Avocat. Québec, 23 janvier 1886. JOSEPH OCTAVE FOURNIER, 26 janvier 1886. 26-67

AVIS

EST EN VENTE CHEZ M. BELAND, 264, rue et faubourg St-Jean, MM. DROUIN & FRERE, 26, rue St-Joseph, St-Roch.

MM. FILTEAU & FRERE, 27, rue Buade. M. A. O. RAYMOND, 46, rue la Fabrique. M. S. CHAPAREAU, 38, rue la Fabrique. MM. CASTONGUAY & VAILLANCOURT, rue St-Valier, St-Sauveur.

M. DARVEAU, 151-153, rue St-Joseph. M. N. CAMERON, 114, rue Artillerie. N. DESCHENE & CIE, rue St-Joseph, 25 janvier 1886. 61

INSTITUT CANADIEN DE QUEBEC.

L'assemblée générale annuelle des membres de l'Institut Canadien de Québec, pour la réception des rapports, l'élection des officiers et des membres du bureau de direction aura lieu LUNDI, le PREMIER jour de FÉVRIER prochain, à SEPT heures, et de moitié P. M., à la Salle de l'Institut, 57, rue de la Fabrique.

Extrait des Règlements de l'Institut Canadien de Québec.

CHAPITRE Ier, Article XI—Les membres qui n'auront pas payé le montant de leur souscription pour le semestre courant, n'auront pas droit de voter aux assemblées.

Article XIX—Aucun membre ne sera éligible aux charges de l'Institut à moins qu'il n'ait payé tous les arrérages dus par lui pour son souscription jusqu'au jour où se fera l'élection où il sera présent.

Par ordre, J. G. COUTURE, Secrétaire-Archiviste I. C. 25 janvier 1886. 63

Vente à l'Encaen d'une Bibliothèque de Livres Canadiens

PAR OCTAVE LEMIEUX & CIE, VENDREDI, LE 29 JANVIER, A nos Salles d'Encaens, 253, rue et Faubourg Saint-Jean.

2000 VOLUMES

Ouvrages sur l'Amérique, en particulier sur le Canada, Droit, Littérature, Science, Poésie, Histoire du Canada par Garneau, Ferland, Roger, Tattler, Smith, Christi, Journal des Jésuites, Relations des Jésuites, Art, Journal Habington Nova Scotia, Gravures de Salle, Pancher, Tanguay; Dictionnaires, etc. etc.

Nous avons reçu instruction des exécuteurs testamentaires de vendre à l'encean, vendredi, le 29 janvier, à notre Salle, 253, Rue et Faubourg St-Jean, cette magnifique bibliothèque composée d'au-delà de 2000 volumes. Tout sera vendu absolument sans réserve. Catalogues envoyés par la poste sur demande; aussi on peut se procurer à notre salle et au magasin de M. Filteau & Frère, rue Buade. Les livres seront visibles Jeudi, le 28, de 9 heures A. M. à 6 P. M.

La vente à 7 1/2 heures précises. OCT. LEMIEUX & CIE, Encanteurs, 26 janvier 1886 37-68

L. A. BERGEVIN, J. GILBERT, CORDONNIER,

35 à 45, RUE NOTRE-DAME, TAILLEUR FASHIONABLE, MANUFACTURIER DE HARDRES FAITES ET MARCHAND DE MARCHANDISES SECHES EN GENERAL. Habilllements pour Messieurs faits sur commande sous le plus court délai, COUPE PERFECTIONNÉE. MAIN D'ŒUVRE GARANTIE.

Spécialité: Marchandises de haut goût à bas prix. Québec, 9 janvier 1886.

A VENDRE OU A LOUER.

Ce grand terrain en face du moulin Peters, rue du Prince-Edouard, ayant une superficie d'au-delà de douze mille pieds, propre à y faire le commerce de bois de construction ou de chauffage. Possession immédiate, si on le désire. S'adresser à DUBEAU & CIE, J. B. Z. DUBEAU, 21 janvier 1886. 37ps 3a-52

TANNAGE A LA FAÇON.

TANNERIE DUGAL, QUEBEC. Ceux qui ont des peaux à faire tanner sont priés de les faire parvenir à l'établissement du soussigné. TANNAGE et CORROYAGE de première qualité. Prix modérés. JOSEPH DUGAL, TANNEUR, 200 et 302, RUE ST-VALIER, SAINT-ROCH, 20 janvier 1886. 1a-10

UNE AUTRE GUERISON

Obtenu par l'Eau Minérale St Léon MM. GINGRAS, LANGLOIS & CIE. Messieurs,—Depuis près de quarante ans je souffrais horriblement des bronches. Après avoir essayé différents remèdes, sans aucun soulagement, je me suis décidé à faire usage de L'EAU ST LEON, j'en ai fait usage depuis sept mois et je suis maintenant complètement guéri. A ceux qui désireront avoir quelques informations, je crois qu'il sera de mon devoir de faire part de mon expérience, s'ils s'adressent à moi, à mon bureau, No. 139, rue St-Pierre où à ma résidence privée, No. 39, rue St. Patrice.

HONORÉ CASALUT, H. C. S. 20 janvier 1886. 1a-41

T T T

LE MAGASIN DE THÉ Le seul de ce genre à Québec. Immense assortiment de Thé vendu sans réserve pour faire place aux thés nouveaux qui nous arrivent de la Chine et du Japon. 20 pour cent meilleur marché que partout ailleurs. N'oubliez pas l'adresse. J. B. ROUSSEAU, 206, rue et faubourg St-Jean, 208, rue St-Joseph, St-Roch. 10 janvier 1886. 1m-43

LIVRES! LIVRES! !

Chez FILTEAU ET FRERE, rue Buade. Mémoires par De Gaspé..... \$ 1.00 Histoire et vie de M. de Maisonneuve, 200 pages gal in-8 enrichi de belles gravures..... 1.00 La Revue Canadienne, complète par livraison, 21 vols..... 50.00 Garneau—Histoire du Canada, 4 vols..... 6.00 Ferland—Histoire du Canada, 2 vols..... 2.50 Les Soirées Canadiennes, 5 vols, première série..... 20.00 Le Répertoire National, 4 vols..... 16.00 Le Chien d'Or, roman historique, traduit de l'anglais par Lemay, 2 vols..... 75c 20 janvier 1886. 41

PIANOS ET HARMONIUMS.

Les superbes pianos sans RIVAUX dans AUCUN PAYS fabriqués par "HEINTZMAN & Co." et ceux de "NEWCOMBE & Co." dont les points d'excellence sont Richesse et Sonorité de Son, Volume, élégance, fini et Solidité.

ont obtenu les plus hautes distinctions à l'Exposition Universelle tenue à la Nouvelle-Orléans en mai 1885, Médailles, Diplômes et Mention Honorable pour le MEILLEUR PIANO AMERICAIN ET CANADIEN.

Ils sont aussi recommandés par les professeurs de musique les plus éminents, les artistes, les communautés religieuses, le clergé, etc. Aussi constamment en magasin les pianos connus des marques suivantes:

Weber & Co., Mozart, Stanley & Co., Williams & Son. Harmoniums, de BELL & CO., W. DOHERTY & CO., TORONTO STANDARD ORGAN CO., E. G. THOMAS & CO.

Musique en feuilles et en brochures, Romances, Morceaux, et Musique sacrée, etc. Accord et réparations de Pianos et d'Harmoniums.

BERNARD & ALLAIRE, EDITEURS DE MUSIQUE, No. 77 et 79, Rue St-Jean, Haute-Ville.

Machines à Coudre et à Tricoter.

Seule agence à Québec des célèbres Machines à Coudre, Domestic, de New-York, Wilson B, Wanzer, Wilson Oscillating Shuttle, et gérant général pour la Puissance des "QUEBEC" et "QUEBEC A."

Agence générale des MACHINES A TRICOTER de "Franz & Pope," dont le parfait fonctionnement est garanti pour toutes espèces de tricots quelconques; l'enseignement pour faire fonctionner la machine est donnée gratuitement à notre établissement. Réparations de Machines à Coudre et à Tricoter, promptement exécutées.

BERNARD & ALLAIRE, No. 220, rue St-Jean et St-Stanislas, Haute-Ville, Québec, 26 janvier 1886. 37-68

J. GILBERT, CORDONNIER,

206 et 208, Rue St-Jean, Québec, Tient constamment un assortiment général de Chaussures pour soirées: Souliers Satin Bleu Pâle, Satin Blanc, Satin Noir, Kid Blue, Chevreau Noir et Souliers perlés noir et blanc. Aussi, Chaussures en Cuir, en Drap et en Caoutchouc de goût et de fantaisie à des prix modérés. 20 janvier 1886. 1m-30

Canada, Province de Québec, District de Québec, Dans la Cour Supérieure. Alphonse Racine et al., Requêteurs

Herménégilde Toussignant, marchand, de Sainte-Philomène, Forterville, Failli; et Alphonse Gaumont, de Saint-Jean Deschail- lions, marchand, Curateur

Avis est par le présent donné par le soussigné, Alphonse Gaumont, curateur susdit, que les immeubles suivants, savoir:

1. Une terre située en la paroisse de Sainte-Philomène de Forterville, et en troisième concession, du contenu de deux arpents de front sur vingt-huit arpents, plus ou moins, de profondeur; bornée par devant au nord au chemin de la Roine, par derrière au sud à la quatrième concession, joignant d'un côté au nord-est à l'horloge Le Boef, d'autre côté au sud-ouest à Cyrille Toussignant, avec maison, granges et étables dessus construites, circonstances et dépendances; la dite terre connue sous le numéro sept cent douze (712), des plan et livre de renvoi officiels du cadastre pour la paroisse de Saint-Jean Deschail- lions, comprenant celle de Sainte-Philomène.

2. Un compeau de terre de forme irrégulière, sis et situé en la quatrième concession de la paroisse de Sainte-Philomène de Forterville, du contenu de quarante-trois arpents en superficie, plus ou moins, coupés par le chemin de la Roine, la partie située au sud-ouest du dit chemin, formant environ trent-cinq arpents, plus ou moins, et celle située au nord-est d'icelui, huit arpents, aussi plus ou moins, et celle située au nord-est d'icelui, huit arpents, aussi plus ou moins, sans garantie de mesure précise; le dit compeau de terre faisant partie du lot sept cent vingt-trois, des plan et livre de renvoi du cadastre pour la dite paroisse de Saint-Jean Deschailions, seront compris dans la quatrième concession de la paroisse de Sainte-Philomène de Forterville, du contenu de quarante-trois arpents en superficie, plus ou moins, coupés par le chemin de la Roine, la partie située au sud-ouest du dit chemin, formant environ trent-cinq arpents, plus ou moins, et celle située au nord-est d'icelui, huit arpents, aussi plus ou moins, et celle située au nord-est d'icelui, huit arpents, aussi plus ou moins, sans garantie de mesure précise; le dit compeau de terre faisant partie du lot sept cent vingt-trois, des plan et livre de renvoi du cadastre pour la dite paroisse de Saint-Jean Deschailions, seront compris dans la quatrième concession de la paroisse de Sainte-Philomène de Forterville, du contenu de quarante-trois arpents en superficie, plus ou moins, coupés par le chemin de la Roine, la partie située au sud-ouest du dit chemin, formant environ trent-cinq arpents, plus ou moins, et celle située au nord-est d'icelui, huit arpents, aussi plus ou moins, et celle située au nord-est d'icelui, huit arpents, aussi plus ou moins, sans garantie de mesure précise; le dit compeau de terre faisant partie du lot sept cent vingt-trois, des plan et livre de renvoi du cadastre pour la dite paroisse de Saint-Jean Deschailions, seront compris dans la quatrième concession de la paroisse de Sainte-Philomène de Forterville, du contenu de quarante-trois arpents en superficie, plus ou moins, coupés par le chemin de la Roine, la partie située au sud-ouest du dit chemin, formant environ trent-cinq arpents, plus ou moins, et celle située au nord-est d'icelui, huit arpents, aussi plus ou moins, et celle située au nord-est d'icelui, huit arpents, aussi plus ou moins, sans garantie de mesure précise; le dit compeau de terre faisant partie du lot sept cent vingt-trois, des plan et livre de renvoi du cadastre pour la dite paroisse de Saint-Jean Deschailions, seront compris dans la quatrième concession de la paroisse de Sainte-Philomène de Forterville, du contenu de quarante-trois arpents en superficie, plus ou moins, coupés par le chemin de la Roine, la partie située au sud-ouest du dit chemin, formant environ trent-cinq arpents, plus ou moins, et celle située au nord-est d'icelui, huit arpents, aussi plus ou moins, et celle située au nord-est d'icelui, huit arpents, aussi plus ou moins, sans garantie de mesure précise; le dit compeau de terre faisant partie du lot sept cent vingt-trois, des plan et livre de renvoi du cadastre pour la dite paroisse de Saint-Jean Deschailions, seront compris dans la quatrième concession de la paroisse de Sainte-Philomène de Forterville, du contenu de quarante-trois arpents en superficie, plus ou moins, coupés par le chemin de la Roine, la partie située au sud-ouest du dit chemin, formant environ trent-cinq arpents, plus ou moins, et celle située au nord-est d'icelui, huit arpents, aussi plus ou moins, et celle située au nord-est d'icelui, huit arpents, aussi plus ou moins, sans garantie de mesure précise; le dit compeau de terre faisant partie du lot sept cent vingt-trois, des plan et livre de renvoi du cadastre pour la dite paroisse de Saint-Jean Deschailions, seront compris dans la quatrième concession de la paroisse de Sainte-Philomène de Forterville, du contenu de quarante-trois arpents en superficie, plus ou moins, coupés par le chemin de la Roine, la partie située au sud-ouest du dit chemin, formant environ trent-cinq arpents, plus ou moins, et celle située au nord-est d'icelui, huit arpents, aussi plus ou moins, et celle située au nord-est d'icelui, huit arpents, aussi plus ou moins, sans garantie de mesure précise; le dit compeau de terre faisant partie du lot sept cent vingt-trois, des plan et livre de renvoi du cadastre pour la dite paroisse de Saint-Jean Deschailions, seront compris dans la quatrième concession de la paroisse de Sainte-Philomène de Forterville, du contenu de quarante-trois arpents en superficie, plus ou moins, coupés par le chemin de la Roine, la partie située au sud-ouest du dit chemin, formant environ trent-cinq arpents, plus ou moins, et celle située au nord-est

FEUILLETON DE LA JUSTICE.

LA LIZARDIÈRE

(Suite.)

—Cela signifie que j'arrive de Tours et que j'y ai vu lady Reed, avec laquelle nous avons des relations commerciales et industrielles. Je lui ai demandé pourquoi elle avait chargé M. William Smith, le clercyman, de s'occuper de la vente de la Lizardière; elle m'a répondu de l'air le plus naturel qu'elle n'avait chargé M. William Smith d'aucune mission paternelle, et que lui-même me l'affirmerait s'il n'était en ce moment à Nantes avec ses élèves. Alors j'ai compris et j'ai fait l'application de l'axiome de droit: Is fecit cui prodest! Qui avait intérêt à faire monter si haut le prix de cette mesure? Son propriétaire évincé. Ce propriétaire savait que Mlle Désormes avait donné ordre d'acquiescer le domaine, si élevés que fussent les enchères. Ce propriétaire avait sans doute quelques relations d'amitié avec le clercyman qui a consenti à lui rendre ce petit service. Bien joué, monsieur le marquis!

—Monsieur Frédéric, vous êtes le fils de notre ami, et je ne veux pas mettre entre nous des paroles irréparables; mais vous me forcez à dire toute la vérité. Ce n'est pas M. de Lizardière, c'est moi qui ai prié M. William Smith de faire ce qu'il a fait. C'est moi seul, à l'insu de mon père, qui me le pardonnerai, j'en suis sûr.

—Certainement, ma fille, je te le pardonne. —Mais moi, mademoiselle, je ne vous le pardonne pas. Vous voyez à quel indigne outrage je viens d'être exposé à cause de vous.

—Légrand, en parlant ainsi, ne savait pas que vous aviez donné aux pauvres cet argent, la somme tout entière, avec une noblesse et une générosité peut-être excessives. L'outrage n'existe donc plus.

—C'est moi qui n'est pas effacé, qui ne s'effacera pas; c'est celui que vous m'avez fait, mademoiselle, dans le secret de votre âme. Il est possible que, de mon côté, j'exagère mon attachement à de vieilles idées qui font sourire bien des gens, le mépris de la fortune, par exemple. Mais vous-même, mademoiselle, vous avez tort de croire que la fortune soit la maîtresse souveraine de tous les cœurs. De quel droit, j'ose vous le demander, avez-vous cherché à me payer indirectement ce que je ne voulais pas vendre, et dix fois plus cher que je ne l'aurais voulu? Mais vous avez votre orgueil, comme j'ai le mien, et peut-être, au fond de votre âme, vous n'étiez pas fâchée de vous dire: Bah! ce marquis si délaigné, je la lui ai bien payée, sa gentilhommière!

—Ah! monsieur, vous me connaissez mal, et à votre tour, vous me calomniez. —Alors, excusez-moi, mademoiselle. Et Jean reprit, avec plus de calme, essayant même de sourire: —Décidément, mademoiselle, vous faites de moi un homme politique. C'est la seconde fois que je me livre devant vous à cette verve trop oratoire. Ce sera la dernière. Mais j'ai une prière à vous adresser. Daignez venir avec nous choisir la pièce où s'élèvera notre hospice, car il est à vous autant qu'à moi.

—Et Jean ajouta, en regardant M. Frédéric Légrand d'une façon particulière: —M. Légrand, qui est excellent ingénieur, voudra bien peut-être nous aider de ses conseils. Le jeune ingénieur avait compris sans doute la pantomime discrète de Jean, car il répondit: —Volontiers, monsieur. Et d'abord je pense que le meilleur emplacement serait l'entrée de la forêt au bout de la ville. —Parfaitement. Allons donc à la forêt. Toute la société se mit en marche, traversa la place de la charmante petite ville, s'engagea dans la rue assez étroite qui conduit par une pente douce jusqu'à l'étang situé entre la ville et des massifs d'ormes et de chênes; on remonta vers la forêt qui est toute voisine, et l'on s'arrêta dans une clairière bien exposée au doux soleil d'automne. On ne saurait trouver mieux, ce me semble, dit M. Légrand. Les malades auront ici le soleil, la fraîcheur des bois et la fraîcheur de l'étang, sans que le brouillard monte jusqu'à eux.

avec M. Légrand. Quand il eut dit que le reste de la société se trouvait hors de la portée de la voix, il reprit, en marchant à côté de l'ingénieur: —Monsieur, nous avons déjà l'emplacement de l'hospice. Vous avez été si complaisant tout à l'heure que j'ai grand envie de vous demander un service encore: c'est d'en faire à nous deux l'inauguration, en présence de quatre amis, demain, par exemple, à neuf heures. Si nos amis apportent avec eux deux épées, nous sommes, vous et moi, gens à les en remercier.

—Certainement, monsieur le marquis. —D'autant plus, monsieur Légrand, que nous avons eu tout à l'heure, par-devant notaire, un commencement de conversation qui a besoin d'une fin. —J'allais vous prier, monsieur le marquis, de la reprendre le plus tôt possible. —Seulement, ce genre de conversation intéresserait trop vivement ces dames; nous ne ferons part de notre projet, vous qu'à M. Désormes, moi qu'à M. de Chazé.

—Tout naturellement, monsieur le marquis. A demain! Les deux jeunes gens rejoignirent les autres promeneurs, et, malgré leur réserve mutuelle que tout le monde comprit, personne ne put soupçonner le sujet de leur petit dialogue. La voiture de M. Désormes et celle de M. de Chazé les attendaient sur la place de la ville, et un groupe de curieux et d'oisifs s'était formé pour admirer les harnais brillants des chevaux et la belle livrée des domestiques.

Les deux familles furent ainsi dispensées du cérémonial ordinaire des départs, et quelques rapides poignées de main suffirent. Le hasard voulut que Jean et M. Légrand n'eussent pas le temps d'échanger cette politesse.

Le soir, après le dîner, Jean suivit le comte dans son cabinet qui était en même temps son fumoir. C'est M. de Chazé qui prit le premier la parole. —Alors, mon petit Jean, c'est tout demain à neuf heures? —Vous avez donc deviné... —C'est plaisanterie! Quelle opinion crois-tu donc que j'ai de toi? —Mais alors ma cousine peut aussi... —Elle ne nous en dira pas un mot, sois tranquille! Mais je suis bien sûr que ce soir elle restera un quart d'heure de plus à son prie-Dieu.

—Il me faut un second témoin. —Je vais envoyer un exprès à Gaëtan de Cambry. Le comte écrivit rapidement quelques mots, plia la lettre et sortit pour la recommander au porteur. Quand le comte entra, Jean fumait tranquillement une des fines cigarettes que Madeleine et Christiane lui avaient offertes.

—C'est à l'épée, n'est-ce pas? —Oui; au pistolet, j'aurais trop d'avantages. —Et le marquis Don Quichotte de Lizardière a choisi l'épée, naturellement? Es-tu au moins d'une force raisonnable à l'épée? —Je ne sais pas trop. Depuis la mort de mon père, je n'ai pas fait d'armes.

—Et c'est tant pis pour toi, car c'était un rude maître, et je suis fier d'avoir été son élève. Mais il s'agit d'autre chose. Je te prévins que M. Frédéric Légrand est un des premiers tireurs de Paris. —Tant pis! dit Jean sans s'émouvoir. —De plus, il est très brave. —Tant mieux! —Tu n'as, je crois, qu'une chance de te tirer d'affaire: c'est la flaconnade.

—Qu'est-ce que c'est que la flaconnade? —Va chercher ce livre qui est à gauche, sur le second rang de ma bibliothèque, tu vois bien, un in-10 oblong, relié en veau fauve. C'est cela. Apporte. Jean apporta le vénérable bouquin et lut ce titre majestueux: LE MAÎTRE D'ARMES. ou L'EXERCICE DE L'ÉPÉE SEULE DANS SA PERFECTION. Dédicé à Monseigneur le duc de Bourgogne, par LE SR DE LIANCOUR Paris et Amsterdam. La feuille 1697. Le comte prit le précieux volume, en tourna les pages une à une comme s'il cherchait. —Du voltement de corps... ce n'est pas cela. Garde allemande pratiquée aussi en Hollande... Garde italienne... Coup d'estramagon à l'espagnole... Ce n'est pas cela encore!... Ah! nous y voici: La Flaconnade! Tu vas me faire le plaisir de lire et de méditer ce chapitre: La Flaconnade!... autrement dit le coup porté au flanc; il y a en face une estampe qui démontre le coup, mieux encore que le texte. —Vois-tu, ami Jean, les maîtres d'armes contemporains, les Griser, les Bertrand, les Lozès, les Robert, ont inventés un tas de coups nouveaux ornés de noms à effet, tels que le double dégageant en marchant, par exemple. Pas un ne vaut l'antique et naïve flaconnade... droit à la ceinture, au flanc! Tu vas donc me faire le plaisir d'étudier ce cha-

pitro du bon sieur de Liancour, et de l'endormir tranquillement après. Je te réveillerai à huit heures, et à neuf tu démontreras au sieur Frédéric Légrand l'excellence de la flaconnade. M. de Chazé disait tout cela en riant, avec une gaîté qui n'avait rien de factice; le colonel ne trouvait rien que de simple dans une rancœur d'honneur; et au fond de l'âme, malgré son affection pour son jeune cousin, l'idée de voir deux épées au vent ne lui déplaisait pas; cela le rajeunissait.

A l'heure dite, adversaires et témoins étaient en présence, dans la clairière de la forêt. Le comte avait apporté deux épées, M. Désormes en avait fait autant. Le second témoin de M. Légrand était un officier de hussards, ami de la famille Désormes; le second témoin de M. de Lizardière était M. Océtan de Cambry, ancien officier de marine, blond, froid, silencieux et distingué. Les témoins choisirent le terrain d'un commun accord; le sort laissa le choix des armes à Jean qui désigna, par un scrupule de délicatesse, celles que M. Désormes avait apportées.

En remettant l'épée à Jean, le colonel ne put s'empêcher de lui dire tout bas: —La flaconnade! Les deux adversaires jetèrent leur habit, et se saluèrent de l'épée. (A continuer.)



LIGNE ALLAN

Sous contrat avec le gouvernement de Canada et de Terreneuve pour le transport des Mallets Canadienne et Américaine. 1885—Arrangements d'Hiver—1886

Table listing ship names, destinations, and dates for the Allan Line. Includes entries like NUMIDIAN, PARISIAN, SARDINIAN, etc.

LIGNE DE LA MAILLE DE LIVERPOOL

Table listing ship names, destinations, and dates for the Liverpool Mail Line. Includes entries like SARMATIAN, POLYNESIAN, etc.

SERVICE DE LIVERPOOL, QUEBENS-TOWN, ST-JEAN T. N. BALTI-MORE ET HALIFAX

Table listing ship names, destinations, and dates for the Liverpool service. Includes entries like PERUVIAN, SARMATIAN, etc.

LIGNE DE GLASGOW

Table listing ship names, destinations, and dates for the Glasgow line. Includes entries like NORWEGIAN, HIBERNIAN, etc.

J. A. LANGLAIS, LIBRAIRE-ÉDITEUR. Seul autorisé à publier L'Ordo et le calendrier approuvés par Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Québec. Agent de la célèbre maison Mears de Londres pour l'importation des cloches. Fournisseurs pour écoles à des prix très réduits, 177, Rue St-Joseph, St-Roch, Québec. Québec, 9 janvier 1886.

ATTENTION! ATTENTION! Grande vente de marchandises offertes au public avec une réduction de 25 pour cent, le tout en parfait ordre, rien d'endommagé. Ne manquez pas l'occasion. Lundi prochain la grande vente commencera sans réserve chez A. T. CONSTANIN & CIE, Ancien poste de M. A. Roberge, No. 218 Rue et Faubourg St-Jean. Québec, 9 janvier 1886.

J. H. E. PLAMONDON & Cie, AGENTS, Marchands de toutes sortes de machines à coudre New Home, Wheeler & Wilson, White Singer, Nouveau William, Raymond, Royal, etc. Coffres de sûreté neufs et de seconde main, marchands à commission, marchands d'Huiles Lubrifiantes etc., manufacturiers de "Tips" en cuir et de "Shanks" en bois. Nos. 241, 246 et 248, Rue St-Joseph, St-Roch, Québec. Québec, 9 janvier 1886.

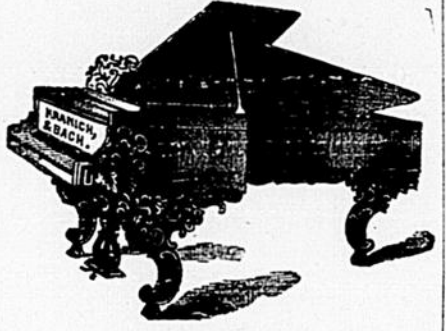
Manufacture de Chemises de Québec Nos. 116 à 120, Rue St-Paul, B.-V. A. GINGRAS & CIE, propriétaires, A. S. BEAUCHEMIN, Gérant. Demandez chez les marchands en gros de Québec, les Chemises de cet établissement, les meilleures et aux prix les plus avantageux. Québec, 9 janvier 1886.

Compagnie d'Assurance CANADA LIFE, ETABLIE EN 1847. Bureau Principal.—Hamilton, Ont. Son capital et ses fonds réunis sont de presque \$,000,000 de piastres. Son revenu annuel est au-dessus de \$1,300,000. Directeur Gérant et Président: A. G. RAMSAY. Secrétaire: R. HILLS. Surintendant: ALEX. RAMSAY. SECURISALE POUR LA PROVINCE DE QUÉBEC Bureau Principal à Montréal: No. 186, RUE SAINT JACQUES.

Directeurs Honoraires: ANDREW ALLAN Esq., F. WOLFESTAN THOMAS, Esq., P. M. GALAISNEAU, Esq., GEO. HAGUE, Esq., CHS. LACAILLE, Esq. Gérant Provincial.—J. W. MARLING, Inspecteur des Agences.—L. LAFERRIÈRE. GEO. V. H. BOUCHARD, Agent, Québec. Québec, 9 janvier 1886.

PIANOS, HARMONIUMS ET MUSIQUE. ARTHUR LAVIGNE, ÉDITEUR DE MUSIQUE, Importateur de PIANOS ET HARMONIUMS. Des célèbres manufactures de Pianos KRANICH & BACH, E. McCAMMON, WHELOCK & CIE, R. S. WILLIAMS, MARSHAL & SMITH, ETC., ETC. Harmoniums MASON & HAMILTON, BURDETT & CIE, W. BELL & CIE, D. W. KARN & CIE, PLEOUBET, FIC, ETC.

Pianos neufs, boîte en bois de rose, 7 1/2 octaves, montés sur agrafes, pieds et pédales sculptés, pour \$220 et au-dessus. Harmoniums neufs, en noyer noir, cinq octaves, pédale d'expression, depuis \$65 et au-dessus. Aussi Pianos et Harmoniums d'occasion, à vendre ou à louer. Les dernières nouveautés musicales reçues chaque semaine des éditeurs Européens. Aussi: Folios pour musique, —Poli français pour nettoyer les Pianos, —Tapis en caoutchouc et en drap pour Pianos et Harmoniums. —Photographies de célébrités musicales et autres. —Accord et réparation de Pianos, Harmoniums et Orgues d'Eglise, au No. 55, RUE DE LA FABRIQUE. Québec, 9 janvier 1886.



F. X. GOSSELIN, L.L.L. NOTAIRE PUBLIC, COMMISSAIRE COUR SUPÉRIEURE, No. 84, Rue St-Pierre, Québec. Québec, 9 janvier 1886.

A LOUER. LA MAISON EN PIERRE DE TAILLE à deux étages, étant le No. 40, rue Couillard, occupé par Dame Veuve J. B. Lamère. S'adresser à J. RICHARD, 42, rue Desjardins. Ou à V. W. LARUE, N. P., 23, rue Ste-Anne. 20 janvier 1886.

DÉPOT GÉNÉRAL. Le soussigné désire informer ses amis et le public en général, qu'il vient d'ouvrir un DÉPOT GÉNÉRAL, et qu'il a toujours en mains des journaux français et anglais de toutes nuances, y compris le "New York Illustrated Sporting World." Aussi, un excellent choix de Cigares, Tabac à Fumer et à Chiquer, Cigarettes, Pipes, Porte-Cigarettes, Porte-Cigares, Papeteries, etc. A L'ENSEIGNE DU TAMBOUR, 234, Rue St-Jean. P. N. CAMERON. 22 janv. 1886. 59

DELICIEUSES SONT LES HUITRES services de toutes les manières imaginables à notre établissement. Nous faisons une spécialité des Huitres dites SCALLOPS en écaille et pour lesquelles on prend les commandes des familles, commandes qui sont exécutées sous le plus court délai. La barre est remplie de tout ce qu'il y a de mieux. Chambres à louer aux voyageurs ou à des pensionnaires permanents. Repas préparés suivant toutes les règles de l'art. Une boutique de barbier fait partie de l'établissement. On pourra s'y procurer de l'Eau Minérale de St-Léon au naturel et gazeuse. ALPHONSE POULIN & CIE, Coin des rues St-Jean et du Palais. Québec, 9 janvier 1886.

A VENDRE. Environ 100 arpents de terre admirablement situés à un mille de l'église de St-Gervais, avec maison, granges, scierie de plusieurs mille crâbles toute grée, vergers, avec rivière qui la traverse, etc. Aussi, lots de terre pour foin. Conditions libérales. JOSEPH GOSSELIN, St-Gervais, (Bellechasse.) Québec, 9 janvier 1886.

AVIS. La société qui a existé jusqu'à ce jour sous le nom et raison de McCall, Shehyn & Co., Québec, et de Stirling, McCall & Co., Montréal, a cessé d'exister par limitation de temps le 31me jour de décembre 1885. JOHN STIRLING, JOHN McCALL, Londres, Ang. JOSEPH SHEHYN. Au sujet de l'annonce de dissolution ci-dessus, les soussignés ont de nouveau formé une société dans le but de continuer sous les mêmes noms et raison les affaires de la maison McCall & Co., Québec, dont ils sont les successeurs et, comme tels, dûment autorisés à collecter toutes les dettes dues à l'ancienne société. JOSEPH SHEHYN, JOHN McCALL, Londres, Ang. Québec, 9 janvier 1886.

Les affaires de la maison Stirling, McCall & Co., Montréal, seront continuées par le soussigné sous les noms et raison de John Stirling & Co., à qui devront être payés toutes les dettes dues à l'ancienne société de Stirling, McCall et Co. JOHN STIRLING. Québec, 9 janvier 1886.

BIÈRE ET PORTER. Les boissons par excellence pour les Fêtes sont les Célèbres Bière et Porter Labatt, de Londres. Les plus hautes autorités médicales en recommandent l'usage comme tonique et comme le breuvage le plus favorable à la santé. L'analyse de M. P. J. E. Pagé, professeur de chimie de l'Université Laval, prouve qu'ils sont fabriqués avec les meilleures qualités d'orge ou de houblon, et qu'ils peuvent rivaliser avec les meilleures bières et porters importés, et ne contiennent ni acide, ni autres ingrédients nuisibles à la santé. La célèbre Bière Labatt de Londres est reconnue la meilleure du Canada, par la contre-façon et l'imitation du véritable libelle par des brasseurs et embouteilleurs peu scrupuleux. Achetez la célèbre Bière et Porter Labatt de Londres, et n'en prenez point d'autres en substitution. M. N. Y. MONTEUIL, Seul Agent à Québec. P. S.—En mains le stock le plus considérable de Québec de Bière en bouteilles. Québec, 9 janvier 1886.

LOTÉRIE NATIONALE DE M. LE CURÉ A. LABELLE. Valeur des lots. PREMIÈRE SÉRIE, \$50,000 00 GROS LOT \$10,000 DEUXIÈME SÉRIE, \$10,000 00 GROS LOT \$2,500 LE QUATRIÈME TIRAGE aura lieu au Cabinet de Lecture Paroissiale, vis-à-vis le Séminaire, à Montréal, MERCREDI, le 10 FEVRIER 1886, à 2 heures P. M. Coût du Billet. Première Série, \$1.00. Deuxième Série, 25 cts. Pour obtenir des billets, s'adresser, soit en personne, soit par lettres enregistrées, au secrétaire, S. E. LEFEBVRE, No. 19, rue Saint Jacques, Montréal. Envoyez 5 cts pour port et enregistrement de l'envoi des billets. (Etats-Unis, 8 cts.) La liste officielle des numéros gagnants sera transmise le ou vers le 15 Février, à toute personne qui en fera la demande et enverra un timbre-poste de trois cents. Québec, 9 janvier 1886.

E. LEMIEUX, Notaire, LEVIS, Bureau, Cote des Marchands, No. 6. Résidence: RUE WOLFE, en face de l'Eglise Anglicane. Québec, 9 janvier 1886.

IOS. AMYOT & FRERE, IMPORTATEURS, EN GROS SEULEMENT, D'EFFETS FRANÇAIS, ANGLAIS ET AMÉRICAINS No. 38, Rue St-Pierre, Québec. Québec, 9 janvier 1886.

MOULIN PARE, Seigne et Rabottage, Boîtes d'emballage, Eclisses à Allumettes, Boîtes en carton de toutes qualités, Coin des Rues L'ALLEMAND ET CARON, St-Roch, Québec. Québec, 9 janvier 1886.

NOUS OFFRONS EN VENTE A BON MARCHÉ Vaisselle, Porcelaine, Faïence, Verres, Lampes de tout genre, Huile de charbon, Huile Kérosine, et la célèbre Légion, Coutellerie, Argenterie une spécialité, Lampes Rochester dont le pouvoir éclairant est de 65 chandelles. RENAUD & CIE, 24, Rue St-Paul. Québec, 9 janvier 1886.

AVIS. La société qui a existé sous le nom de Lennon, Pennée & Cie" a été dissoute de consentement mutuel le 1er décembre 1885. E. M. LENNON, F. PENNÉE. Les affaires de Lennon, Pennée & Cie. marchands de fleur, grain et provisions, seront continuées par le soussigné, sous le nom de E. M. Lennon & Cie, à qui toutes les dettes dues à la société Lennon, Pennée & Cie, doivent être payées. E. M. LENNON. Québec, 9 janvier 1886.

"LA JUSTICE," P.-G. DELISLE, IMPRIMEUR, En face de l'Archevêché.

FABRIQUE DE VINAIGRE "EUREKA," E. & A. ROBITAILLE, MANUFACTURIERS DE VINAIGRE, ALCOOL METHYLIQUE ET CONSERVES MARINADES. QUEBEC. Québec, 9 janvier 1886.

V. BELANGER, Agent, "SUN" Compagnie d'Assurance sur la Vie et Accident. Bureau Principal: 164, rue S. Jacques, Montréal. Succursale à Québec, coin des Rues St-Pierre et St-Antoine, est la seule Compagnie qui émet des polices n'imposant aucune condition et n'a dans ses livres aucune réclamation qui ait été contestée. Québec, 9 janvier 1886.

J. E. MORRISON, Pharmacien et Chimiste, No. 31, Rue Baude, (vis-à-vis la Basilique), Droguerie, Produits Chimiques, Parfums, Médecines patentées, etc. Prescriptions exécutées avec soin.—Heures du dimanche: de 9 à 10 h. a.m., de 11.30 h. a.m. à 1 h. p.m., et de 5 à 6 h. p.m. Québec, 9 janvier 1886.

BLANCHET, AMYOT & PELLETIER, AVOCATS, No. 61, Rue St-Pierre, Basse-Ville, QUEBEC. HON. J. BLANCHET, L.L.B., C.R. G. AMYOT. L. P. PELLETIER, L.L.L. Québec, 9 janvier 1886.

C. S. RIVERIN, Ancienne maison Blumhart & Riverin, Marchands-Épiciers. Spécialité: Vins et Liqueurs, Thés et Cafés, en gros et en détail, No. 45, rue de la Couronne, St-Roch, Québec. Québec, 9 janvier 1886.

LA NOUVELLE ANNÉE Amène généralement de bonnes réflexions avec les bons souhaits. Les meilleurs mots ne conviennent pas toujours aux bons estomacs, même à ceux qui sont les plus robustes. Pour les mieux régler, le meilleur remède connu est la célèbre EAU MINÉRALE DE ST LÉON. En vente en gros et en détail par GINGRAS, LANGLOIS & Cie, Seuls agents pour la Puisseance, en face de l'Archevêché, rue Port Dauphin, Haute-Ville. Québec, 9 janvier 1886.

La Célèbre Machine à Coudre WHITE SHUTTLE est la meilleure, la plus utile, la plus économique, la plus grande, celle qui fonctionne le plus facilement et fait le moins de bruit. C'est la meilleure Machine à Coudre de famille. Elle est construite de manière à fonctionner avec la plus grande facilité et sans causer la moindre fatigue aux personnes les plus faibles et les plus délicates. J. DYNES, 91, Rue St-Jean. Seul agent pour Québec et les environs. Une visite est respectueusement sollicitée. Aussi au même établissement, Vues, Portraits, Paysages et Peintures Historiques de toutes sortes. Québec, 9 janvier 1886.

LAMPES A GRANDE REDUCTION. NE L'OUBLIEZ PAS. Si vous avez besoin d'une bonne Lampe, venez voir l'assortiment que je tiens au No. 92, Côte Lamontagne. Lampes Salons, Bibliothèques, Salles à Manger et de passages, en Nickel, Cuivre poli et en métal bronzé, aussi Lampes pour Eglise, constamment en mains. Le plus grand assortiment en Canada chez F. O. VALLERAND, 92, Côte Lamontagne. N. B. Aucune relation d'affaire avec les autres magasins du même nom. Québec, 9 janvier 1886.

A VENDRE. LIMITES A BOIS, MOULIN A SCIE A VAPEUR, FERME, etc. Dans les Caps, douze milles en bas de St-Joachim, comté de Montmorency; une étendue de terre, six mille de longueur, comprenant une partie en bois de construction et une grande quantité de bois de chauffage, un bon moulin à scie à vapeur presque neuf, n'ayant été en opération qu'un an et demi seulement. Et dix autres batisses, granges, étables, etc., etc. Le moulin ou la terre peut être vendue seul à la demande de l'acheteur par GEORGE TANGUAY, 7, rue Arthur, Basse-Ville, Québec. Québec, 9 janvier 1886.

PROGRES. L'acquisition récente d'un appareil Photographique très perfectionné, nouvellement importé de Paris, me permet maintenant de poser des portraits de grandeur nature/et qui sont d'une perfection irréprochable et qui surpassent tout ce qui a été fait jusqu'ici dans ce genre. Je puis aussi, avec ce nouvel instrument, copier des portraits de grandeur nature d'après de petits portraits. Mais il est préférable, quand c'est possible, de les poser d'après nature. Nous faisons les portraits dits "Cartes de visite" pour \$1.50 la doz. Deux dits Cabinets pour \$3.00. Tous ces portraits sont finis à l'encre de Chine par des personnes habiles. J'invite tout particulièrement les Révères Messieurs du Clergé, et les Communautés Religieuses qui désirent des portraits ou photographies, à visiter mes ateliers où je leur promets une entière satisfaction. Ils auront aussi à mon établissement un assortiment complet de Moulures, Cadres et Passepartouts de tous genres. Nos moulures varient de 2 à 40 cents le pied. Pour vous convaincre des avantages que nous offrons au public, une visite est respectueusement sollicitée. A. R. ROY, Côte du Passage, Lévis. Québec, 9 janvier 1886.

AVIS. La société qui existait sous le nom de Lennon, Pennée & Cie" a été dissoute de consentement mutuel le 1er décembre 1885. E. M. LENNON, F. PENNÉE. Les affaires de Lennon, Pennée & Cie. marchands de fleur, grain et provisions, seront continuées par le soussigné, sous le nom de E. M. Lennon & Cie, à qui toutes les dettes dues à la société Lennon, Pennée & Cie, doivent être payées. E. M. LENNON. Québec, 9 janvier 1886.